



DEFIS SUD | 3
DÉVELOPPEMENT ET EMPLOI
Le Forum International
des Services Essentiels au Sud



30 & 31 janvier 2015
Maison des Associations de Solidarité - Paris XIII

Comptes Rendus

Débats et Activités



Sommaire

1. Débats « Actu 2015 »	3
1.1. COP 21 : quelle place pour les services essentiels ?.....	3
1.2. La loi Oudin Santini fête ses 10 ans ! On fait le bilan ?.....	7
1.3. Agenda post-2015 : des objectifs, oui, mais pour quoi faire ?.....	12
1.4. Les Forums Mondiaux de l'Eau, des sommets qui se suivent et qui se ressemblent ?.....	15
2. Débats Parcours Pro	22
2.1. La parole aux RH : trucs et astuces pour chercher un job.....	22
2.2. Le(s) volontariat(s), c'est pour moi ?.....	27
2.3. Je travaille au Sud, mais y ai-je ma place ?.....	30
3. Débats Tout Terrain	33
3.1. L'accès aux services dans les bidonvilles : mission impossible ?.....	33
3.2. Evaluation de projets : comment, pourquoi ?.....	37
3.3. Changement climatique : quelles solutions sur le terrain ?.....	41
3.4. Services essentiels : un pour tous, tous pour un ?.....	45
4. Focus Services Essentiels	51
4.1. Focus Eau.....	51
4.2. Focus Assainissement.....	55
4.3. Focus Energie.....	59
4.4. Focus Déchets.....	62
4.5. Focus Mobilité.....	66
5. Autre session : Comment monter un micro-projet de solidarité internationale ?	71
6. Remerciements	76

1. Débats « Actu 2015 »

1.1. COP 21 : quelle place pour les services essentiels ?

Catégorie : Actu 2015

Date : Vendredi 30 janvier (10h - 11h)

Lieu : Salle Tilleul

Capitalisé par Marion Hoyez et Heloise Chicou

Qui était présent ?

Animation : Héloïse Chicou, adjointe au Directeur Général, Partenariat Français pour l'Eau

Intervenants :

- Nicolas Imbert, Directeur Exécutif, Green Cross France et Territoires
- Brice Lalonde, Ancien Ambassadeur français chargé des négociations sur le changement climatique.
- Aurélien Bigo, Coordinateur de projets de recherche, Climates.
- Jean-Pierre Maugendre : Directeur des projets développement durable, Suez Environnement.

De quoi a-t-on parlé ?

Les COP (Conférences of the Parties) sont des conférences sur le climat organisées chaque année par des pays ayant ratifié la Convention de Rio. A ce titre, la 21^{ème} COP sera organisée en décembre 2015 par la France. A problème global il est nécessaire de trouver des réponses globales. Ceci justifie l'importance des COP. Cependant les actions ne dépendent pas seulement des états et des cadres internationaux. Elles ont surtout lieu en marge des conférences, via les actions des entreprises, des ONG, des collectivités territoriales, au niveau régional, national et local.

Comment ça s'est passé ?

Info-intox

En réaction aux affirmations info/intox et aux positions du public, les intervenants ont été invités à recadrer, donner des éléments de contexte et présenter leurs expériences et recommandations, pour influencer les décideurs à agir et orienter les politiques climatiques et l'accord climat de demain.

Affirmation : « les COP sont des négociations sans issues pour répondre concrètement aux enjeux du dérèglement climatique sur le terrain ? »

- **Brice Lalonde** : La COP de Lima (2014) a abouti à une première feuille de route prudente mais consensuelle pour un accord pour 2015 (COP21) à Paris en décembre 2015, mettant en avant davantage des contributions pour le climat par pays qu'un accord contraignant. L'objectif est de trouver un successeur au protocole de Kyoto. Les COP ne sont pas le lieu central de l'action contre le dérèglement climatique. L'essentiel va se passer ailleurs. Par exemple, certaines entreprises stoppent le charbon, ou la fondation RockFeller sort du pétrole ! Les COP sont surtout importantes politiquement.
- **Nicolas Imbert** : Il faut regarder ce qu'il se passe en marge de ces évènements. Il y a des accords d'objectifs et de moyens entre les Etats Unis et la Chine, et récemment entre les Etats Unis et l'Inde. Que fait-on en Europe pendant ce temps ? Il est question des modes de vie des uns et des autres, dans une économie circulaire, sans charbon.

Affirmation : « COP et services essentiels : aucun rapport !! »

Les intervenants ont été d'accord pour soutenir les aspects suivants :

Les services essentiels (énergie, eau et assainissement, déchets, mobilité, etc.) sont tous impactés par le changement climatique. Ceci notamment dans les pays en développement. La gestion des déchets et la production d'énergie produisent des gaz à effets de serres, les impacts du changement climatiques sur la ressource en eau provoquent des sécheresses, inondations, la pollution engendrée affecte notre santé...

Attention, le dérèglement climatique, n'est qu'une composante d'une myriade de changements globaux (urbanisation, globalisation, inégalités, explosion démographique etc.). Une bonne gestion de ce panel de risques mène à des actions résilientes à tous les niveaux.

Les gestionnaires des services doivent changer leurs pratiques. Ils s'adaptent en créant des moyens de réponses à ces changements. Cependant, **leur réponse locale dépend d'un phénomène global qui dépend d'un engagement à tous les niveaux mais notamment international.**

Les services essentiels sont donc au centre des questions sur le climat et des enjeux portés au sein des conférences climats à l'international.

Les services essentiels ont aussi leur place dans les négociations car les actions portées localement peuvent aider les politiques ou gestionnaires à tous les niveaux à répondre au changement climatique.

La bonne gestion des services essentiels est porteuse d'enseignements sur comment répondre à ces changements et peut aider les organisations internationales et conventions climats à développer des bonnes pratiques, savoirs faire sur nos moyens de répondre à ces aléas.

Certains services essentiels, sont très présents dans les COP tel l'énergie (mesures de réduction des gaz à effet de serre) mais la plus part sont peu visibles, et utilisés uniquement à titre d'exemple. Si les COP ne portent pas principalement sur des questions sectorielles, les moyens de mise en œuvre des accords pris (financements, plan d'actions) et de suivi doivent prendre en compte ces aspects.

Affirmation : « Vers un accord à Paris sur le climat : mission impossible ? »

→ **Introduction par Aurélien Bigo : Présentation du réseau WARN et CliMates :** CliMates est un réseau international d'étudiants travaillant sur le dérèglement climatique. Aurélien Bigo fait notamment partie d'un groupe de recherche sur l'eau et le dérèglement climatique, effectuant des études de cas locales pour calculer l'impact du dérèglement climatique et dresser les enjeux et les solutions d'adaptation. Il a expliqué qu'il y a de nombreuses actions qui peuvent être envisagées pour faciliter à notre niveau une mobilisation forte pour un engagement des pays lors de la COP21 à Paris.

Le mouvement WARN (We Are Ready Now), mouvement de jeunes, veut sensibiliser les citoyens aux enjeux énergie/climat par des actions adaptées, comme par exemple des campagnes de mobilisation touchant aux frustrations des jeunes dans leur quotidien (emploi, santé, alimentation).

La Conférence Of Youth a lieu une semaine avant la COP, rassemble les jeunes autour des problématiques du changement climatique. Les COY veulent rester interactives et attirer de plus en plus de jeunes. La COY de Copenhague en 2009 a rassemblé plus de 1000 jeunes. A Paris, l'objectif est de 10 000 jeunes, dont des jeunes des PED.

→ **Brice Lalonde :** C'est la 21^{ème} édition cette année mais cela reste un événement important car chacun des 195 pays concerné a sa propre voix. Il faut trouver le moyen d'impliquer directement les responsables économiques. La COP de Lima était désespérante mais a vu ressurgir quelques éléments positifs (première feuille de route pour la COP21, montée du sujet de l'adaptation, grande mobilisation citoyenne, volonté de certains pays en développement de s'impliquer dans les Fonds climat). Il se passe plein de choses, mais pas forcément dans les COP, c'est à chaque ville, chaque citoyen de faire quelque chose.

→ **Nicolas Imbert :** J'étais présent à Lima. Il y a eu des réunions très importantes autour de la transition énergétique en France et au Pérou avec des multi-acteurs locaux. Même les entreprises s'approprient la co-construction d'un avenir durable. Aujourd'hui Il y a un temps de mobilisation important en amont de la COP21 : Conférences régionales en Afrique ; Journées mondiales des océans en Juin... Le constat : il n'y a pas un souffle, une impulsion politique qui sait exactement où on va pour la COP 21. L'urgence climatique, dans le pacifique sud, est la hausse du niveau de la mer, l'accès à l'Eau & l'Assainissement... Il faut un appel à l'action concrète.

→ **Jean-Pierre Maugendre :** Je serai présent à la COP 21 en représentant Suez, dans le but de mobiliser les Etats, et de suivre le processus de dialogue entre les Etats et les collectivités locales, les ONG et les entreprises.

Si les objectifs de la COP21 sont ambitieux, qui aura à les appliquer ? Les industries, les ONG, et les entreprises.

Il faut aller vers une réforme des modèles économiques : prix du carbone à négocier, trouver des solutions d'économie circulaire.

- ➔ Intervention d'un membre du Réseau Français des Etudiants pour le DD : cet acteur agit activement pour l'éducation, la formation, la sensibilisation (simulation de négociations climatiques).
- ➔ Intervention de Wong Dia, qui travaille en partenariat avec l'association « Pour un sourire d'enfant » au Cambodge. Promotion du savoir-faire français dans le domaine de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement. Le développement est la priorité mais doit prendre en compte aussi les aléas climatiques, qui affectent notamment les populations les plus vulnérables vivant déjà dans des zones à risques.



- ✓ Il faut fertiliser les réseaux, et trouver des accords faciles à mettre en œuvre. La COP 21 sera réussie à condition d'instaurer de nouvelles relations de confiance dans la durée.
- ✓ Une action locale pour le climat dépend aussi d'une action globale. Il est important d'agir à tous les niveaux. La question des services essentiels doit permettre de nourrir les décisions prises aux COP à titre d'exemple et d'échange d'expertise mais aussi afin de définir des orientations pour l'après 2015 dans un contexte de changements climatiques et globaux avérés.
- ✓ Il ne faut pas se tromper : il est très important qu'il y ait un accord, c'est un message fort de la communauté internationale. Barack Obama veut un accord, c'est une fenêtre qu'il veut saisir. Les PED aussi veulent un accord. Cela va prendre 50 ans de se passer définitivement des combustibles fossiles, mais c'est un travail qu'il faut commencer dès aujourd'hui.



L'étude sur l'Eau et le changement climatique de CliMates :

Résumé : http://studentclimates.org/images/Research/CliMates_WATER_Summary-French.pdf

Etude complète : http://studentclimates.org/images/Research/CliMates_WATER_Final-Paper.pdf

L'ensemble des études :

http://studentclimates.org/index.php?option=com_content&view=article&id=216&Itemid=850

Site internet du mouvement WARN: <http://www.site.wearereadynow.net/>

Le Forum Mondial de l'eau (Corée du sud), Avril 2015

La prochaine COY (Conference of Youth), en Novembre 2015

1.2. La loi Oudin Santini fête ses 10 ans ! On fait le bilan ?

Catégorie : Actu 2015

Date : Vendredi 30 janvier (13h30 - 14h30)

Lieu : salle Tilleul

Capitalisé par : Arnaud Hussenot, Céline Noblot et Béatrice Tournalonnias

Qui était présent ?

Animation : Céline Noblot et Béatrice Tournalonnias (pS-Eau)

Intervenants :

- Arnaud Courtecuisse (Chef du service planification et prospective, Agence de l'eau - Artois Picardie)
- Simon Godefroy (Consultant associé, Cabinet Citéxia)
- Cléo Lossouarn (Chef de projet, Relations Internationales, SIAAP)
- David Maignan (Ingénieur expert assainissement, Mairie de Paris)

De quoi a-t-on parlé ?

Après une présentation de la loi Oudin-Santini, son concept, ses applications et un bref bilan quantitatif et qualitatif, une réflexion sur son fonctionnement a été proposée. La réflexion portait surtout sur les motivations des collectivités à utiliser le mécanisme du 1% pour développer des projets de solidarité internationale en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que les perspectives offertes par cette loi (1% énergie et 1% déchets, etc.)

Comment ça s'est passé ?

1ère partie : Présentation de la loi Oudin et son bilan

En 2005, la loi Oudin a été adoptée par le parlement français. Elle autorise les collectivités, les Etablissement Public de coopération intercommunale (EPCI)¹ et les agences de l'eau à consacrer jusqu'à **1 % des recettes de leurs services d'eau et d'assainissement à des actions de solidarité internationale dans ce même secteur.**

Il faut préciser que depuis 1992, les collectivités ont déjà le droit de mener des actions de coopération décentralisée et d'agir à l'international, mais seulement sur leur budget général. La loi

¹ L'EPCI est une structure administrative française régie par le Code général des collectivités territoriales, regroupant des communes ayant choisi de développer plusieurs compétences en commun, comme les transports publics, l'aménagement du territoire ou la gestion de l'environnement.

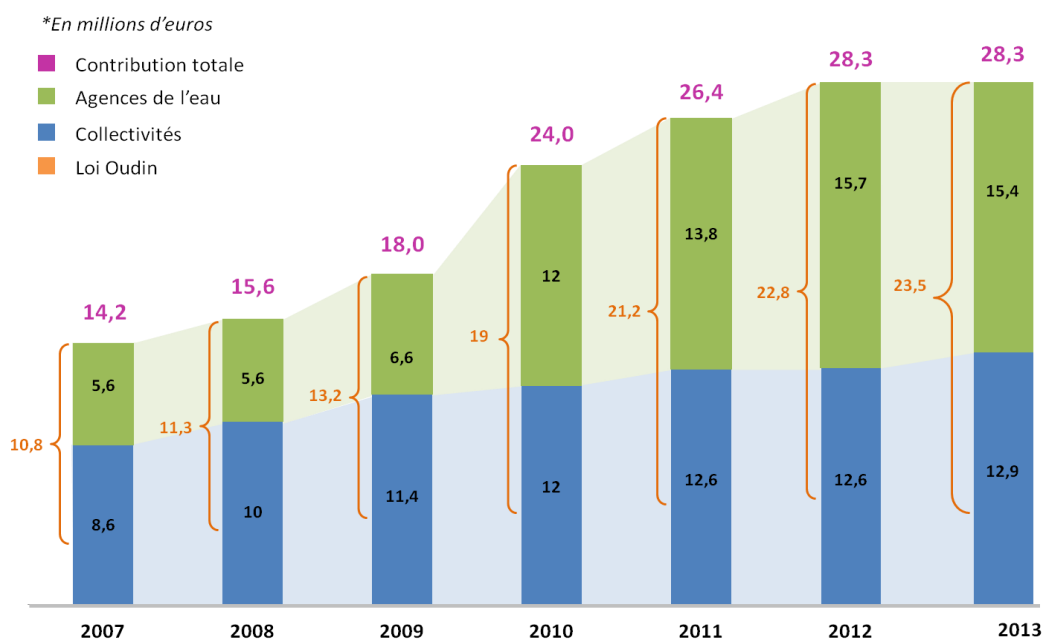
Oudin vient donc compléter l'arsenal juridique encadrant l'action extérieure des collectivités² en leur donnant la possibilité de **mobiliser leurs budgets annexes eau/assainissement**. Elle étend aussi la solidarité internationale à **de nouveaux acteurs : les syndicats et les agences de l'eau**.

Bilan quantitatif

Des moyens financiers complémentaires pour l'eau potable et l'assainissement

Depuis son entrée en vigueur, on constate une augmentation des ressources mobilisées pour les projets de solidarité internationale dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

En 9 ans, on estime que les collectivités et agences ont mobilisé près de 200 millions d'euros sur ces secteurs, dont **150 millions via la loi Oudin**. Ces 150 millions sont bien le fruit de la loi. Il ne s'agit pas d'une substitution d'un mode de financement par l'autre (d'un financement sur le budget général => à un financement sur le budget annexe, loi Oudin).



Sources : bilan 2013, pS-Eau

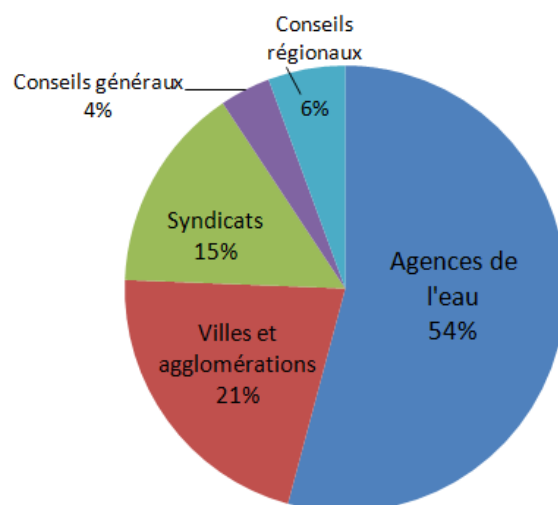
Une diversité d'acteurs engagés

En 2013, près de **230 collectivités locales**, syndicats d'eau et d'assainissement, EPCI et agences de l'eau se sont impliqués dans des actions de solidarité pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Tous les types de collectivités se mobilisent, **grandes ou petites, rurales ou urbaines**, et de **tous bords politiques**.

² L'action extérieure des collectivités est juridiquement encadrée par les lois de décentralisation de 1992, par la loi Thiollière de 2007 et la loi Développement et solidarité internationale du 7 juillet 2014.

Répartition des contributions 2013 par type d'organisme (en volume)



A noter que **85 % des fonds** mobilisés le sont **par 25 gros contributeurs**. Néanmoins, c'est grâce à l'engagement des nombreuses petites collectivités et leur apport financier plus modeste, que des cofinancements importants des plus gros bailleurs ont pu être obtenus, par **effet levier**.

Une mobilisation qui pourrait être plus grande encore !

On est loin d'avoir atteint le potentiel que représente le 1%. On estime que si toutes les collectivités et agences mobilisaient leur 1% en totalité, **on pourrait mobiliser quasiment 65 Millions d'euros par an, or, on en était à 23,5 Millions en 2013.**

C'est pourquoi, même 10 ans après sa promulgation, il est encore important de faire connaître la loi Oudin et de mobiliser les élus pour qu'ils s'engagent.

Bilan qualitatif

La loi Oudin a clairement mis **la lumière sur l'eau et l'assainissement** : des collectivités ont créé des fonds de soutien dédiés à l'eau, comme le Grand Lyon, la ville de Paris, la région Franche-Comté, et plusieurs autres. Les ONG ont orienté leurs projets davantage vers l'eau parce qu'il y avait des financements disponibles.

Surtout, on constate une **évolution dans l'approche** de ces acteurs : les projets se concentrent de moins en moins exclusivement sur la réalisation d'infrastructures, et de plus en plus vers un appui au renforcement de la maîtrise d'ouvrage et des services publics. Cela est en partie dû au fait que les collectivités, grâce à la loi Oudin, peuvent mobiliser leurs agents techniques des services eau et assainissement sur les projets à l'international, et également, parce que les partenaires financiers qui se sont penchés davantage sur les spécificités du secteur de l'eau, ont aussi revu leurs critères de financements pour encourager cette approche

Ce dispositif a donc non seulement sécurisé juridiquement l'action extérieure des collectivités et Agences de l'eau, mais il a aussi pérennisé ces pratiques en donnant lieu à des financements récurrents et croissants, il les a multiplié en donnant l'occasion de parler des enjeux de l'eau, et il a aussi amélioré la qualité des actions de manière indirecte.

2^{ème} partie : Retours d'expérience de trois collectivités appliquant la loi Oudin (discussion en petits groupes)

Les participants ont pu échanger avec trois représentants de structures ayant mis en place la loi Oudin :

- **Cléo Lossouarn**, est Chef de projets Relations Internationales au Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (**SIAAP**). Initiée il y a de nombreuses années, la politique de coopération décentralisée du SIAAP a été confortée par la loi Oudin. Aujourd'hui, le SIAAP a des actions dans plus d'une quinzaine de pays. Sur ces projets, le Syndicat mobilise des agents desRI, professionnels de la coopération décentralisée ayant une solide expérience de terrain ainsi que d'autres agents du SIAAP en fonction de l'expertise requise pour les projets (ingénieurs d'études, hydrauliciens, cartographes, techniciens de laboratoire).
- **Arnaud Courtecuisse**, est chef du service planification et prospective à **Agence de l'eau Artois Picardie (AEAP)**. A ce titre, il gère les actions de l'agence à l'international. Comme pour le SIAAP, ces actions ont été sécurisées par la loi Oudin. L'agence depuis 2006 a soutenu une centaine de projets, qui sont portés par des associations et collectivités présentes sur le bassin Artois Picardie, en direction de territoires partenaires.
- **David Maignan**, est Ingénieur Expert Assainissement à la **Mairie de Paris**. Il met à ce titre ses compétences à disposition de certains projets de coopération décentralisée de la ville de Paris notamment à Cotonou et à Bethléem. Par ailleurs, la ville de Paris, grâce à la loi Oudin, a également mis en place un dispositif financier spécifiquement fléché sur le secteur eau et assainissement qui soutient les projets d'associations de solidarité internationale.

3^{ème} partie : Baromètre de l' élu solidaire

Pendant la session, les participants se sont prêtés à un petit jeu : essayer de mobiliser un élu, initialement réfractaire à mettre en place le mécanisme du 1% dans sa collectivité. Pour cela, ils ont dû trouver des arguments/informations pour répondre aux affirmations négatives de l'élu.

La synthèse des discussions est présentée dans le tableau ci-après.

Affirmations de l'élu

Arguments proposés

<p>1. « La loi Oudin entraîne une augmentation du prix de l'eau. Cette mesure est impopulaire auprès de mes citoyens. »</p>	<p>L'augmentation reste faible pour le contribuable en France, mais aura des impacts importants pour les populations bénéficiaires au Sud. Pour cela, il est conseillé d'informer les contribuables sur leur facture d'eau et de les sensibiliser aux enjeux de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde.</p>	<p>Une meilleure gestion du service permettrait de ne pas avoir à augmenter le prix de l'eau.</p> <p>La loi Oudin peut donc aussi avoir des effets positifs sur la qualité et la performance de nos services!</p>
<p>2. « Ma collectivité n'a pas de ressources humaines et financières suffisantes »</p>	<p>Si une collectivité manque de financements, elle peut mutualiser ses moyens avec d'autres collectivités (ex. : 6 collectivités de Basse Normandie se sont engagées sur un programme commun avec une association intercommunale au Niger), chercher des partenaires financiers qui viendront compléter le budget de son action (ex. : Agence de l'eau) ou encore choisir d'avoir une action peu coûteuse mais symbolique (ex. : des échanges entre des écoles des deux territoires sur la question de l'eau).</p>	<p>Si une collectivité manque de ressources humaines en interne pour développer des projets, elle peut toujours faire appel à des compétences extérieures (ONG locales, bureau d'études, etc.)</p>
<p>3. « Je ne peux pas appliquer la loi Oudin car dans ma collectivité le service de l'eau est délégué à un opérateur privé / à un EPCI »</p>	<p>Rien n'empêche la collectivité de faire appel à l'expertise de l'entreprise à qui elle délègue (en tant que Maître d'ouvrage elle garde le pouvoir politique de s'engager en coopération) ou de l'EPCI à qui elle a transféré la compétence.</p>	<p>Depuis la loi Thiollière, l'action internationale est une compétence à part entière des collectivités territoriales. Il est donc toujours possible d'intervenir en utilisant son budget général.</p>
<p>4. « La loi Oudin-Santini est le Cheval de Troie des grands groupes (Veolia, Suez, etc.) : ça leur ouvre de nouveaux marchés au Sud »³</p>	<p>La collectivité du Sud reste décisionnaire pour déléguer son service ou non. De plus, les zones d'intervention de la coopération (milieu rural, populations précaires, etc.) ne présentent pas un intérêt économique pour ces grands groupes. Ce ne sont pas des marchés rentables.</p>	<p>Ces grands groupes ont leur propre action de mécénat (mené dans le cadre de leur politique de responsabilité sociale d'entreprise). Non seulement, ils ne bénéficient pas des financements issus des collectivités, mais au contraire, ils peuvent venir en cofinancement de certaines actions qu'elles portent.</p>
<p>5. « Il sera difficile de mesurer les impacts des financements mobilisés sur un territoire aussi lointain, surtout si cela passe par plusieurs intermédiaires (ONG, etc). Nous avons un devoir de transparence de l'utilisation des financements publics vis à vis des contribuables. »</p>	<p>Pour s'assurer de la bonne utilisation des financements, plusieurs précautions peuvent être prises : Fixer des objectifs précis, à formaliser dans la convention de partenariat. Définir des outils de suivi et d'évaluation (de la simple photo à des données plus précisément collectées régulièrement pendant la mise en œuvre). Verser les financements par tranches, en les soumettant à des obligations de résultats.</p>	<p>Au contraire, les ONG sont une garantie de professionnalisme. Elles ont des comptes à rendre aux collectivités qui les appuient financièrement, surtout si elles souhaitent poursuivre le partenariat!</p>

³ Remarque : pour certains élus, l'argument économique du type "la loi Oudin contribue au développement à l'international des entreprises présentes sur votre territoire" peut être au contraire un bon argument!



Il faut avoir à l'esprit que la loi Oudin Santini permet surtout un appui à la gouvernance, au-delà d'un appui purement technique, et donc une approche plus qualitative.



Plus d'informations : www.pseau.org/fr/1pourcent

Et la version interactive, avec des vidéos, des témoignages, des exemples concrets :

[Etre solidaire pour l'accès à l'eau et à l'assainissement : www.pseau.org/solidarite-eau/pour-tous](http://www.pseau.org/solidarite-eau/pour-tous)

1.3. Agenda post-2015 : des objectifs, oui, mais pour quoi faire ?

Catégorie : Actu 2015

Jour : Samedi 31 Janvier (10H30 - 11h30)

Lieu : Salle Tilleul

Capitalisé par : Mario Ouoba Dieyabdi et Sandra Metayer



Animation : Sandra Metayer, chargée de mission, Coalition Eau

Intervenants :

- Vaia Tuuhia, Déléguée générale, association 4D
- Gérard Payen, Conseiller pour l'eau et l'assainissement du Secrétaire général des Nations Unies
- Claire Delessard, Conseillère négociations Agenda post-2015, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international



En ce début d'année 2015, un bilan des OMD est nécessaire, notamment pour l'accès à l'eau potable et l'accès aux toilettes. Au-delà des OMD, les futurs objectifs pour 2030 sont les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces objectifs mondiaux nécessitent entre autres la mise en place de nouveaux indicateurs. Un cycle de négociations est ainsi en cours pour la préparation du cadre de développement post-2015.

Le débat aborde ces problématiques en se basant sur un petit quizz.

Question 1 : Selon l'ONU, la cible sur l'accès à l'eau des OMD a été atteinte en 2010. Aujourd'hui, combien de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ?

- A. 750 millions de personnes
- B. 1,8 milliard de personnes**
- C. On ne sait pas très bien...

Le chiffre de 750 millions de personnes correspond à l'indicateur utilisé par les Nations Unies pour mesurer l'atteinte de la cible eau de l'ODM 7. Il s'agit du nombre de personnes qui utilisent une source d'eau qui est également utilisée par des animaux. La cible a été annoncée comme « atteinte » mais la réalité sur le terrain est bien plus complexe : l'indicateur de l'ODM ne mesure pas la qualité/potabilité de l'eau. Aujourd'hui, il n'y a aucune statistique officielle sur l'accès à l'eau « potable ». Des études récentes estiment à au moins 1,8 milliard le nombre de personnes qui consomment une eau contaminée par des matières fécales. Le droit de l'homme à l'eau potable n'est pas satisfait pour un nombre supérieur de personnes de l'ordre de la moitié de l'humanité. Concernant, la cible pour l'assainissement des OMD (qui vise à améliorer l'accès à des installations sanitaires, c'est-à-dire aux toilettes), 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès aux installations sanitaires.

Les indicateurs des OMD avaient des imperfections, ce qui pouvait les rendre peu crédibles. Un enseignement tiré par la campagne de la société civile « Post-2015 : Transitions pour un monde juste » est que ce qui doit être mesuré renvoie au bien-être de tous. Cette définition du bien-être ne peut être définie autrement que par les citoyens eux-mêmes. Tous les acteurs doivent participer à la définition du contenu des indicateurs, leur mise en œuvre et leur suivi.

Question 2 : L'un des principaux résultats des OMD est qu'ils ont permis de renforcer l'action collective pour :

- A. Réaliser les droits humains
- B. Réduire les inégalités
- C. Réduire la pauvreté**
- D. Rien de tout cela...

A l'échelle globale, il y a des progrès dans différents domaines : réduction de la pauvreté, progrès dans la lutte contre les maladies, scolarisation... Mais ces objectifs mondiaux masquent des inégalités importantes. En outre, ces objectifs ont été pensés par secteurs (par « silos »). Des dimensions importantes en étaient absentes : la gouvernance, la stabilité, la durabilité, l'énergie, les ressources naturelles... Cependant, les OMD ont permis des progrès des politiques internationales et nationales : par exemple, les toilettes et l'accès à l'eau potable sont devenus des objectifs importants dans l'élaboration des politiques nationales des pays en développement.

Question 3 : Pourquoi la communauté internationale fixe-t-elle de nouveaux objectifs pour 2030 ?

- A. Pour prolonger les OMD afin de les atteindre tous
- B. Pour fixer des objectifs universels pour un développement durable**
- C. Pour fixer des objectifs contraignants réellement mis en œuvre

La réflexion actuelle, issue de la Conférence de Rio+20, porte sur l'élaboration d'un ensemble d'Objectifs du Développement Durable (ODD) autour des trois dimensions du développement durable : environnementale, sociale et économique. Contrairement aux OMD, ces objectifs seront universels, c'est-à-dire applicables à tous les pays. Les ODD actuellement envisagés sont au nombre de 17, avec environ 170 cibles associées. Ces objectifs et cibles ont été adoptés en juillet 2014 par le « Groupe de Travail Ouvert sur les ODD » de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui rassemblait 70 Etats dont la France. La France est satisfaite de cette proposition qui représente un équilibre politique et qu'il faut tenter de conserver dans les négociations intergouvernementales qui mèneront à l'adoption du document final du sommet de septembre 2015. Le nombre de cibles peut paraître très ambitieux et soulève la question des moyens de mise en œuvre du futur agenda, lesquels font l'objet de négociations parallèles (notamment le processus de la Conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement en juillet 2015).

Question 4 : Dans le texte actuel des négociations post-2015, quels services essentiels font l'objet d'un ODD spécifique ?

- A. L'eau et l'assainissement**
- B. Les déchets
- C. L'énergie**
- D. Les transports

L'eau et l'assainissement et l'énergie font partie des grands Objectifs proposés. Chacun fait l'objet de plusieurs cibles. Les déchets et les transports sont des cibles de l'objectif n°11.

Mais au-delà de la formulation des Objectifs, ce sont les cibles et les indicateurs qui importent le plus. C'est ce qui sera véritablement mesuré. L'ODD n°6 sur l'eau est plus large que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, il intègre aussi les questions des eaux usées, de la gestion et préservation de la ressource, de la protection des écosystèmes. Concernant les indicateurs, un des travaux en cours est celui de la mesure statistique de la dépollution des rejets des activités humaines.

Dans les négociations, la France a, en particulier, mis en avant les sujets eau, climat et gouvernance. Certains Etats sont réticents autour des thèmes de paix, stabilité, gouvernance. Les acteurs locaux (villes, sociétés civiles) participent de plus en plus aux discussions onusiennes.

Les négociations s'achèveront lors d'un Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements en septembre 2015, où seront définitivement adoptés les ODD. Les Indicateurs risquent de n'être adoptés qu'au printemps 2016.



- ✓ Le bilan des OMD, qui visaient à réduire la pauvreté à l'échelle globale, est contrasté. Des progrès sont notables, notamment dans la formulation des politiques et dans certains domaines, mais les indicateurs de suivi étaient souvent lacunaires, comme dans le cas de l'accès à l'eau potable.

- ✓ Le but des ODD est de fixer un ensemble d'objectifs universellement applicables autour des trois dimensions du développement durable, à horizon 2030. Le Groupe de travail ouvert sur les ODD a proposé une liste de 17 ODD, soutenue par de nombreux Etats. L'enjeu est désormais de s'accorder sur des cibles et d'identifier des indicateurs de suivi adaptés et fiables.



Liste des ODD proposés par le Groupe de travail ouvert :

<https://sustainabledevelopment.un.org/sdgsproposal>

Site des Nations Unies sur les négociations post-2015 :

<https://sustainabledevelopment.un.org/post2015>

1.4. Les Forums Mondiaux de l'Eau, des sommets qui se suivent et qui se ressemblent ?

Catégorie : Actu 2015

Jour : Samedi 31 janvier 2015 (14h30 - 15h30)

Lieu : Salle Tilleul

Capitalisé par Rokhaya Fall et Melisa Cran



Animation :

Melisa Cran (Chargée de mission, Partenariat Français pour l'Eau) et Anaïs Tajasque (Etudiante, Science Po Toulouse)

Intervenants :

- Sandra Métayer (Chargée de mission, Coalition Eau)
- Delphine Clavreul (Junior Policy Analyst, Water Governance Programme, OCDE),
- Bart Devos (Président du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau),
- Pierre Victoria (Directeur du Développement Durable, Veolia).



L'approche du 7^e Forum Mondial de l'Eau pose certaines questions abordées lors de ce débat : Quelle « Efficacité » des forums mondiaux de l'eau ? Avec une disparité entre pays du Sud ou pays du Nord, les FME sont pour les occidentaux séniors ou pour tout le monde ? Enfin, quel apport du FME dans l'agenda post 2015 et la COP 21

▪ PRESENTATION RAPIDE DES FORUMS

Les Forums mondiaux de l'eau en quelques mots : Ce sont des évènements d'une semaine qui réunissent la communauté internationale de l'eau tous les 3 ans.

Deux grands objectifs : débattre des solutions aux problèmes de l'eau du XXI^e siècle et générer un fort engagement politique.

C'est une initiative du Conseil Mondial de l'Eau, une plate-forme multi-acteurs institutionnels créée en 2009 et composée de plus de 300 membres provenant de 60 pays. Depuis sa création en 1996, le Conseil mondial de l'eau a organisé 6 Forums. Le dernier était à Marseille et a réuni 35 000 participants, et le prochain est en Avril 2015 à Daegu, en Corée du Sud.

▪ EFFICACITE

Eléments de contexte : Le forum c'est :

- Des sessions thématiques qui couvrent des domaines variés de la gestion de l'eau : Eau et assainissement, Eau et Agriculture, Financement, Gouvernance ...
- Des sessions Régionales qui réunissent des acteurs d'un même continent ou sous-continent
- Un processus politique qui réunit acteurs gouvernementaux, parlementaires ou autorités locales.
- Une participation de la société civile au sein des sessions ou à travers un processus spécifique : le Forum citoyen.
- Des prix pour les solutions innovantes

Question Info Intox :

Les FME aboutissent des déclarations d'intentions qui ne se concrétisent jamais

Les FME permettent l'émergence de solutions miracles

Eclairages Intervenants:

Pierre Victoria (P.V.) : l'efficacité des forums est à nuancer car on ne peut jamais prévoir ce qui va ressortir des Forums. Tout forum est influencé par le lieu où il se déroule et le contexte actuel. La véritable difficulté réside surtout au niveau du suivi entre les forums.

Les engagements lors des forums sont faibles et les sujets abordés lors des forums ne sont pas prédits à l'exemple du forum à Marseille où on attendait le choc entre privé public qui ne s'est pas manifesté aussi fortement que prévu, alors qu'au contraire la place importante de la thématique du Nexus Eau-Energie-Sécurité Alimentaire dans les discussions était inattendue.

Delphine Clavreul (D.C.) : En désaccord. Les forums peuvent avoir des retombées tangibles. À titre d'exemple, l'OCDE s'est engagée, à l'issue du 6ème Forum Mondial de l'Eau, à créer une plate-forme pluri-acteur sur la gouvernance de l'eau afin de poursuivre le travail qui avait été amorcé pour Marseille, et d'assurer la continuité entre les forums. En Mars 2013, l'Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau a été créée. Ce réseau regroupe plus d'une centaine de membres qui représentent des gouvernements nationaux, des autorités locales et de bassin, des régulateurs, des ONG, des organisations internationales, des prestataires de service ainsi que des universitaires. Deux fois par an, ils se réunissent afin de discuter de travaux analytiques, d'accroître la visibilité de la gouvernance dans les discussions internationales sur l'eau (par exemple l'agenda pour le développement post-2015) et de partager leurs connaissances.

Aujourd'hui, ce réseau perdure et a été mandaté pour piloter les discussions sur la gouvernance au 7ème Forum Mondial de l'Eau à Daegu

Suite au Forum, ce réseau mis en place par l'OCDE a perduré pour piloter les travaux préparatoires en vue du Daegu

P.V. : Ce constat-là a été fait lors des forums précédents mais aucune action n'avait été prise jusque-là avant le Forum de Marseille. Le travail réalisé par l'OCDE est en effet un exemple d'une volonté d'assurer la continuité entre les Forums.

B.D. : la pérennité des actions à mettre en œuvre doit être mise en évidence. Il faut différencier l'efficacité et l'effectivité de ces actions. En ce qui concerne l'effectivité, l'implication des collectivités locales et de la population civile est à prôner.

Bart Devos a participé à la Cérémonie des Engagements, pendant laquelle 30 personnalités et structures ont pris une série d'engagement. Quel retour à ce sujet ?

B.D. : Il ne faut pas être trop dur envers le Parlement des Jeunes qui, c'est vrai, ne réussit pas forcément à être efficace à 100% : mais au contraire, cela devrait motiver les jeunes à plus s'engager. Cependant, les engagements pris à Marseille ont parfois eu des résultats concrets, comme la création du Water Youth Network, réseau rassemblant les différents mouvements de jeunesse, dont notamment le Parlement des Jeunes et le Réseau Projection.

S.M. : Le FME est situé hors système Nations Unies et on peut questionner les liens entre ces deux entités (UN – FME). Il faut créer plus de liens entre le FME et les enjeux politiques globaux clés. On peut également questionner le portage politique des Forums : ils intéressent peu les chefs d'Etat, à l'exemple du Président Sarkozy qui était absent lors du forum à Marseille.

L'absence de mécanisme de suivi des engagements, qui permettrait d'attester des décisions prises et de leur mise en œuvre, est à déplorer. La société civile, notamment du Sud, qui a un rôle important à jouer pour la mise en œuvre sur le terrain mais n'est pas assez représentée, en particulier pour le prochain Forum.

P.V. : A Marseille, les sociétés civiles étaient très présentes. La place de la société civile dans l'organisation des forums dépend beaucoup de la volonté des pays organisateurs. On note néanmoins l'absence des politiciens de haut niveau en ce qui concerne l'eau, ainsi que des politiciens qui s'y soient vraiment intéressés.

On a eu suite au Forum Mexico 2006 la reconnaissance du rôle des autorités locales et régionales, puis suite au Forum Mexico 2006 et Istanbul 2009 la reconnaissance du droit à l'eau et à l'assainissement par les Nations Unies en 2010. Enfin, après le Forum Marseille 2012: entrée en vigueur de la Convention des Nations unies de 1997 sur la gestion des bassins transfrontaliers, grâce à la mobilisation pendant les Forums Précédents à l'importance de cette question et l'obtention d'un nombre de signature suffisant. Est-ce qu'on peut relier ces avancées à la tenue des Forums ?

P.V. : Oui, car les Forums de l'Eau ont le mérite de mobiliser la communauté internationale autour de grandes questions et de permettre le débat. Lorsque des thématiques reviennent d'un Forum à l'autre, cela permet de mettre en lumière de véritables besoins et demande, ce qui entraîne par la suite des actions concrètes, comme la ratification de la Convention des Nations Unies de 1997.

▪ PARTICIPATIONS AUX FORUMS

Eléments de contexte : Le forum c'est :

- L'organisation en charge des FME est le Conseil Mondial de l'Eau (CME), dont le siège est à Marseille. Sa composition est multi-acteur, avec très forte représentation des entreprises, des associations professionnelles, mais également des gouvernements et autorités publiques, sociétés civiles, et quelques institutions intergouvernementales...
- Cette organisation se fait conjointement avec la ville Hôte qui accueille et finance le Forum ;
- Sur la liste des membres du CME on compte 307 provenant de 60 pays : la nationalité la plus représentée en 2014 est la France, avec 45 structures membres.
- Au niveau des participants, 145 pays représentés lors de la dernière édition du FME.
- Sur les lieux des dernières éditions des FME, il y a eu 3 villes du nord, et 3 villes du Sud.

Question Info Intox :

Les FME : des forums pour des occidentaux sénior
en costard-cravate

Des forums mondiaux vraiment mondiaux: tout le monde est
invité, tout le monde a la parole

Eclairages Intervenants:

P.V. : les forums sont mondiaux mais pas forcément internationaux. Il faut différencier le Forum Mondial de l'Eau (FME) et le Conseil Mondial de l'Eau (CME). Le pays hôte influence fortement les orientations du Forum car il est le principal financeur du Forum.. Le CME ne doit pas être affilié aux systèmes des Nations Unies (Exemple : Forum Urbain Mondial porté par UN-Habitat) car c'est contraignant (administration et complexité), alors que porté par une association comme le CME, cela permet une plus grande flexibilité et donc une habilité à pousser les questions importantes sur l'Agenda international. Il est dommage que la participation de la société civile s'inscrive dans une régression à Daegu après le forum organisé en France où la mobilisation de la société civile était importante.

D.C. : La participation aux forums représente un coût logistique non négligeable pour un certain nombre d'institutions et d'individus. Des instruments sont donc nécessaires afin d'encourager et de soutenir la présence du plus grand nombre possible d'acteurs lors de ces grands rendez-vous internationaux. Par exemple, lors du 6^{ème} Forum mondial de l'eau, un nombre, certes limité, d'intervenants issus des pays en voie de développement ont pu participer gratuitement aux discussions. Il est aussi important d'offrir d'autres modalités de participation à ceux qui ne peuvent être présents aux forums-mêmes, notamment pendant les processus préparatoires. Tel est le cas à l'OCDE où nous avons lancé un vaste appel à contribution en ligne sur les questions de gouvernance qui nous a permis de former une communauté avec qui nous développons conjointement les documents en vue de Daegu (par exemple, par le biais d'échange d'emails).

S.M. : Un chiffre significatif: lors de la réunion préparatoire en 2013 en Corée (2nd Stakeholder Meeting pour le Forum de 2015), il y avait 4 africains et 3 latino-américains pour 500 participants. Il y a clairement une sous-représentation de certaines parties du monde.

A Marseille, il y a eu une forte implication de la société civile, avec notamment la création de l'Effet Papillon, mouvement international d'ONG/OSC qui représentait 200/300 organisations. De nombreuses ONG ont pu s'insérer dans les processus préparatoires et ont pu coordonner des sessions thématiques. Mais nous avons des inquiétudes pour le Forum de Corée : L'Effet Papillon et les ONG impliquées dans le groupes de travail n'ont pas été soutenus financièrement. Par ailleurs,

même si les coréens mettent en place un sponsoring financier (qui met l'accent sur les pays du Sud – ce qui est une bonne chose), les délais tardifs dans les réponses ne permettent pas de s'organiser correctement.

En parallèle du Forum Mondial de l'Eau s'était tenu le Forum Alternatif Mondial de l'Eau ? Pourquoi la tenue d'un évènement parallèle ?

S.M. : Le FAME (Forum Alternatif Mondial de l'Eau) a été mis en place en 2012 par des mouvements alternatifs, syndicats, associations, ONG etc. pour contester le forum officiel, organisé par le Conseil Mondial de l'Eau auquel ils reprochent d'être contrôlé par les grands groupes privés et illégitime. Le FAME défend l'eau comme bien commun et non comme marchandise et demande un forum intergouvernemental organisé sous l'égide des Nations Unies. Lors du Forum en Corée, il n'y aura pas de FAME pour raisons logistiques.

En 2012 avaient aussi été organisées les rencontres « Eau Planète et Peuples » en amont de FAME et du FME. Ces rencontres de la société civile se voulaient une passerelle entre ces deux entités qui défendent des idées intéressantes mais qui ne se parlent pas, et formaient un lieu de débat ouvert pour faire émerger des points de consensus de la société civile. Elles ont abouti une déclaration avec un message humaniste fort, porté au sein du FAME et du FME. Cette année, les secondes rencontres « Eau Planète et Peuples » vont être organisées dans le cadre du Forum Social Mondial de Tunis en mars 2015. L'objectif est de faire émerger des alternatives concrètes de gestion sociale de l'eau (lors de 3 ateliers : l'eau et l'énergie, l'eau et le climat, l'eau et le droit), dans le but premier d'alimenter les temps forts de 2015 : Objectifs du Développement Durable et COP21.

B.D. : Cette année, le Forum Mondial de Corée a décidé de financer le Forum des Enfants et de faciliter la venue de jeunes Enfants. C'est dommage que ce Forum ait fait le choix de favoriser la venue d'enfants trop jeunes pour avoir des opinions, plutôt que des jeunes plus expérimentés. Les gouvernements participent aux Forums Mondiaux de l'Eau mais ne soutiennent pas la mise en œuvre des projets émanant de la société civile qui n'a pas de moyens. Par exemple, la participation des jeunes n'a pas été refusée mais est freinée car les coûts du déplacement : il faut donc demander une aide au Forum qui propose malheureusement un nombre de place très limité.

Les politiques du pays hôte définissent la place la société civile dans les éditions des Forum Le Forum de Marseille était un forum qui pourrait être cité en exemple par son fort soutien à la Société Civile. , mais pour la Corée ce soutien est beaucoup moins important.

▪ 7EME FME ET ENJEUX 2015

Eléments de contexte : En 2015 on a deux évènements clés :

- Les ODDS : La validation par l'Assemblée générale des Nations unies en Septembre de nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD), qui viennent remplacer les Objectifs du Millénaire pour le Développement fixés en 2000 et devaient être réalisés en 2015. Il faut peut-être d'ailleurs rappeler que parmi les anciens objectifs aucun n'évoque directement l'eau (l'accès à l'eau potable et à l'assainissement n'étant qu'une cible de l'objectif 7 sur la préservation de l'environnement)

- LA COP 21 : la conférence climat à Paris en décembre doit permettre la conclusion d'un accord international sur le climat pour limiter le changement climatique. Or, l'eau est au cœur de ce changement climatique : fontes des glaces/ montée des eaux, sécheresse, mais pour l'instant très peu prise en compte.

Question Info Intox :

Le Forum Mondial de l'Eau n'apportera aucune contribution pour l'Agenda Post 2015 et la COP 21

2015 est une année charnière : le FME est l'occasion d'une mobilisation importante pour un objectif Eau dans l'Agenda Post 2015 et la prise en compte de l'eau lors de la COP 21

Eclairages Intervenants:

S.M. : Aujourd'hui les liens entre le FME et les grands processus internationaux de 2015 n'existent pas assez : le programme du FME et le « draft zéro » de la déclaration ministérielle n'incluent quasiment pas ces enjeux (mais cela devrait être modifié, à la demande la France notamment). Le FME devrait être un jalon pour une meilleure prise en compte de l'eau dans les ODD et la COP. Il doit contribuer à la réflexion et permettre des apports concrets sur les indicateurs et le suivi évaluation du futur ODD sur l'eau.

D.C. : L'année 2015 sera charnière pour la communauté de l'eau avec d'importants jalons comme le Forum, les discussions sur l'agenda post-2015 à l'Assemblée des NU, et la COP 21. Il y a donc d'importants bénéfices à tirer des synergies entre ces événements. Notamment, le 7^{ème} FME se veut celui de la « mise en œuvre » et devrait aboutir à la formulation de feuilles de routes avec des indicateurs à court, moyen et long terme, et en cohérence avec les objectifs du millénaire sur le développement durable. Il s'agit donc de saisir l'opportunité que représente le forum afin d'apporter un regard technique sur les indicateurs de suivi et d'assurer la complémentarité entre ces différents processus.

P.V. : il y a une forte articulation entre les deux qui gagnerait à être mis en œuvre. La louper serait un manque de pertinence des organisations travaillant sur ces questions

B.D. : les jeunes seront les plus impactés par les décisions ou l'absence de décisions et ont donc un vrai rôle à jouer. L'eau a pour l'instant une place importante dans l'Agenda avec son propre Objectif, mais de nombreux pays trouvent que 17 objectifs c'est beaucoup trop, et pas assez communicant, et voudraient réduire ce chiffre en dessous de la dizaine. Cette réduction est dangereuse car elle pourrait faire que l'Eau ne soit plus prise en compte à la hauteur de ses enjeux. C'est pourquoi les

jeunes doivent se mobiliser fortement. Une façon de faire cela est notamment de rejoindre des réseaux de jeunesse, à l'exemple de Water Youth Network.



- ✓ Les FME ne permettent pas nécessairement l'émergence de solutions miracles mais contribuent à alimenter les débats et les réflexions, ce qui permet des avancées importantes.
- ✓ La représentation des sociétés civiles et des jeunes dans les forums est primordiale ; celle-ci dépend fortement de la volonté du pays hôte.
- ✓ Une meilleure représentation mondiale est nécessaire pour que les forums soient réellement utiles et permettent à l'ensemble des régions du monde de participer
- ✓ Le véritable défi des Forums est d'assurer un réel suivi et continuité entre les éditions



Forum Marseille : <http://www.worldwaterforum6.org/fr/accueil>

Forum de Daegu : <http://eng.worldwaterforum7.org/main/>

2. Débats Parcours Pro

2.1. La parole aux RH : trucs et astuces pour chercher un job

Catégorie : Parcours Professionnel

Jour : Samedi 31 janvier (9h30 - 10h30)

Lieu : Salle Potiron

Capitalisé par Betty Comte



Animation : Chloé Jolly, Déléguée générale, réseau Projection

Intervenants :

- Éric de la Guéronnière, Directeur Formation et Développement des Compétences, Suez Environnement
- Peter O'Neill, Chargé de recrutement, Concern Worldwide
- Sophie Rech, Direction des Ressources Humaines, Agence Française de Développement

De quoi a-t-on parlé ?

Le débat a permis d'apporter la vision de responsables de Ressources Humaines de différentes types de structures du secteur des services essentiels sur les questions que posent se poser étudiants, jeunes diplômés et jeunes professionnels dans une démarche de recherche d'emploi ou de stage. Ont été ainsi abordés les profils recherchés selon les postes, le CV et la lettre de motivation, la préparation à un entretien, ainsi que la conduite à tenir dans le cadre d'un retour en France, pour les travailleurs internationaux.

Comment ça s'est passé ?

- **Quels sont les profils recherchés par les structures ? Que des ingénieurs bac +5 ?**

Eric de la Guéronnière (E.G.) : Le statut bac +5 est bien recherché oui... mais c'est surtout une diversité dans les cursus qui intéresse. Actuellement, deux sujets sont importants : rétablir le service de l'eau, et l'accès à l'eau pour tous. Pour cela, il faut donc pouvoir gérer tout ce qui touche aux quartiers informels. Il faut être capable d'évaluer ces populations, de faire de la communication, d'innover, de mener des concertations... Tous types de compétences sont requises

Sophie Rech (S.R.) : On recherche des candidats ayant développé des connaissances sectorielles. L'AFD recrute aussi une *personne*, une personnalité, facteur important lorsqu'on doit partir en mission. Sur un CV, ce n'est pas la formation qui est regardée en premier mais plutôt le profil.

Peter O'Neill (P.O.) : Pour les ONG la formation technique est nécessaire, mais sur certains programmes, des personnes moins qualifiées techniquement sont tout aussi recherchées (gestion administrative des programmes, logistique etc).

- **Comment rechercher efficacement des missions, un stage ? Vaut-il mieux envoyer plein de CV ou bien cibler ?**

S.R. : Il vaut mieux faire des candidatures de qualité, utiliser son réseau. Cela permet de mieux comprendre ce qu'on cherche et ce que cherche le recruteur. Il est important de rencontrer des personnes qui font le métier qui nous intéresse.

P.O. : Tout d'abord, il faut montrer qu'on s'est bien renseigné sur l'organisation, et sur ce qu'on va apporter de plus au projet.

Les organisations, pour lesquelles on postule, veulent se sentir valorisées et ne pas avoir le sentiment de faire partie des 50 CV qui ont été envoyés de la même manière le même jour.

E.G. : Dans le processus de sélection, on se demande quelle sera la valorisation pour le projet professionnel du stagiaire, et s'il va pouvoir bien se projeter dans le poste à occuper.

S.R. : Il y a un véritable enjeu de la première expérience à l'étranger. En effet, on va s'interroger pour quelqu'un qui n'a jamais quitté la France s'il est bon ou pas de l'envoyer en mission. Mais on peut trouver la réponse dans le bas du CV : voyages, projets étudiants menés, etc.

- **Comment accéder aux offres qui passent plutôt par le réseau réseaux ?**

S.R. : Il faut y aller au culot, fréquenter les forums, aller à des conférences, rencontrer des gens etc.

PP : Il faut utiliser les réseaux sociaux aussi : LinkedIn, Viadeo... Cherchez des profils de personnes qui sont déjà en poste, qui font ce qui vous intéresse, et contactez-les. Cela permet de mieux comprendre les défis du poste. Plus on les comprend, plus on a de chance de le décrocher.

Il y a aussi une vraie importance du réseau professionnel, et des réseaux des anciens.

E.G.: Il faut oser se connecter avec des personnes que l'on ne connaît pas.

- **Qu'est-ce que vous regardez lorsque vous recevez une candidature ?**

S.R. : Le CV en intégral est considéré, avec une importance donnée aux expériences, et ce que le candidat en fait ressortir. Il ne faut pas faire un CV général, mais des CV adaptés aux offres.

Beaucoup d'attention est aussi portée aux lettres de motivations : cela montre comment le candidat s'est renseigné, et comment il comprend le poste.

P.O.: Pour une mission à l'étranger, il faut que le haut du CV réponde aux 3 grandes questions du recruteur :

- Quelles sont les études ?
- Est-ce que la personne a une expérience à l'étranger ?
- Qu'est-ce que la personne a appris de son expérience à l'étranger / de ses expériences passées ?

E.G.: La présentation, la clarté et la mise en avant de ce qui va accrocher le recruteur par rapport au poste recherché. Pas de CV trop long ! Il faut être synthétique !

Au-delà du CV, quand on va en entretien, avant même d'avoir parlé, on se fait une opinion sur la personne : le comportement est très important.

S.R. : Aussi, il faut que l'on comprenne tout de suite la cohérence du parcours. Un CV peut être éliminé en 3s !

- **Est-ce que les CV favoris sont souvent ceux qui réussissent ?**

S.R. : Pas forcément...

P.O.: En mission, on recherche aussi une attitude positive, qui comprend les défis du poste, du contexte, du pays, qui ne va pas vouloir rentrer à la maison après quelques semaines... Par exemple, est ce que la personne va pouvoir vivre avec des collègues dans la même maison ?

E.G.: On va chercher à s'adresser à la personne. Comment va-t-elle développer ses connaissances ? Comment va-t-elle se confronter à la gestion de projet ? D'où l'importance de l'entretien, de la rencontre ?

- **Quels conseils donneriez-vous pour bien préparer un entretien ?**

S.R. : Etre bien renseigné sur le poste est très important. Savoir aussi employer les termes du secteur est un signe de motivation. Pour ça, c'est bien d'avoir rencontré quelqu'un qui travaille déjà dans l'entreprise.

P.O.: Demandez-vous comment vous avez appris ce que vous savez, et quelles expériences vous ont appris le plus ? Ça ne se base pas forcément sur des expériences professionnelles.

- **Quels conseils donneriez-vous pour ceux qui aimeraient emprunter des passerelles ? Par exemple, changer de lieu, comme rentrer en France ou partir à l'international ? Aussi, est-il facile de changer de secteur ?**

S.R. : Il faut mettre en avant les compétences transférables, ce qui n'est pas toujours évident.

E.G.: Il faut être patient, certaines choses prennent du temps. Il faut tenter d'accepter des postes qui ne semblent pas très intéressants aux premiers abords, mais justement tenter de le rendre intéressant. On préfère développer que recruter, car cela coûte plus cher de recruter.

P.O.: Il est bon de valoriser un poste qui ne semble pas trop valorisant : être force de proposition et d'innovation car si on vise un autre poste de l'organisation, c'est plus facile d'y accéder si on travaille déjà au sein de l'organisation que si l'on doit y rentrer. Faire preuve d'humilité ; poste pas idéal sur le papier, c'est ensuite ce qu'on va en faire

S.R. : Il faut aussi saisir les opportunités et accepter d'apprendre un nouveau métier.

- **Quel est votre avis sur les candidatures spontanées ?**

S.R. : Tout dépend à qui elles sont adressées. Il faut savoir que l'on n'a pas toujours le temps de les ouvrir... Par contre, en rencontrant des personnes de l'organisation ça peut marcher. Il faut trouver des personnes relais.

E.G.: Oui, il vaut mieux avoir un relais au sein de l'entreprise.

P.O.: Il est important que la candidature soit ciblée !

- **Quel est le niveau de détails des expériences dans la lettre de motivation ? Faut-il apporter une réflexion globale sur le secteur ? Cibler le pays ? Et comment conclure ?**

S.R. : Il faut qu'elle soit synthétique. Dire ce qui n'apparaît pas dans le CV : exposer les liens entre ce que vous avez fait et ce que vous voulez faire afin d'attirer l'attention du recruteur.

P.O.: Pas plus d'une page. Trois paragraphes « sur vous, sur moi, et sur nous ».

- **Combien de CV faut-il envoyer ?**

S.R. : Il n'y a pas de règle.

P.O.: Par contre, il est bien de retenir les dates d'envoi et à qui. Faire preuve de transparence et de politesse aussi, si on est pris ailleurs. Conseil tenir un petit fichier excel, pour suivre et pouvoir relancer.

- **Il y a un contact entre les anciens employeurs / références ?**

S.R. : C'est assez rare mais ça arrive.

E.G.: Tout se sait via les réseaux : je reçois une candidature, il me suffit de taper le nom sur internet. De manière générale, les lettres de recommandations sont peu lues.

- **Comment faire face à une question à laquelle on n'était pas préparé ?**

P.O.: Etre honnête, demander quelque secondes de réflexion et expliquer comment vous auriez abordé la situation. On ne s'attend pas à ce que les gens sachent tout.

E.G.: C'est peut-être une opportunité de rentrer un peu dans l'intimité du recruteur. Ce qui est important : comment je me sors de cette situation ?

- **Après plusieurs missions à l'étranger, est-il difficile de revenir en France ?**

E.G.: Il faut que la personne soit volontaire. Ce n'est pas parce que quelqu'un est à l'étranger qu'elle y est abandonnée.

P.O.: L'expérience à l'étranger est très valorisée.

S.R. : Il est vrai que parfois, ces profils apparaissent un peu déconnectés des réalités pour les recruteurs. A l'AFD, on n'autorise que 2 passages à l'étranger, ensuite il faut repasser par la case France.

- **Y a-t-il des compétences intrinsèques qu'un candidat devrait avoir ou il doit venir comme il est ?**

E.G.: C'est la personne qui fait l'accroche. Il faut un certain profil pour chaque poste, mais valoriser sa personnalité est le plus important.



Guide Parier Sud : <http://www.defis-sud.org/PARIER-SUD/>

2.2. Le(s) volontariat(s), c'est pour moi ?

Catégorie : Parcours Professionnel

Date : samedi 31 janvier (12h30 - 13h30)

Lieu : Salle Potiron

Capitalisé par Emmanuel Renou et Germain Labonne

Qui était présent ?

Animation : Germain Labonne, chargé de mission développement international et mobilisation citoyenne (Grdr)

Intervenants :

- Jean-Christophe Crespel, directeur du développement (La Guilde), également représentant de France Volontaires
- Audrey Crocker, consultante (UrbaConsulting / Hydroconseil)
- Hélène Bromblet, chargée de mission opérationnelle (Gevalor)

De quoi a-t-on parlé ?

En évitant de refaire l'inventaire des différents types de volontariats VIE, VIA, VSC, VSI, etc (déjà réalisé lors des éditions précédentes de DEFIS SUD), l'objectif de ce débat fut de questionner l'engagement volontaire, ses conditions, la préparation au départ, la valorisation dans son parcours professionnel afin d'aider des volontaires potentiels à y voir plus clair.

Comment ça s'est passé ?

Le débat a permis à d'anciens volontaires (qui aujourd'hui emploient des volontaires !) et un « expert » représentant de la Guilde et de France Volontaires de partager leur expérience et leur impression du volontariat.

Qu'est-ce que c'est « être volontaire » ?

Pour le public, le sujet est encore en réflexion et en phase de découverte. Beaucoup ne connaissent pas la palette de possibilités proposées par le volontariat.

Certains pensent que c'est plutôt un investissement personnel, un moyen d'acquérir une expérience de terrain, mais ne sont pas convaincus d'une réelle valorisation de cette expérience dans le parcours professionnel.

Il y a différentes visions du volontariat : pour certaines missions, le volontariat peut être une première expérience constituant un tremplin pour décrocher un emploi par la suite, pour d'autres, il est davantage destiné à ceux qui disposent de compétences déjà vérifiées sur le terrain et qui justifient d'une expérience professionnelle. La règle, c'est en gros qu'il n'y a pas de règle !

Audrey Crocker (A.C.) : En 2010, au Congo, à Kinshasa, après un MASTER suivi de 2 stages, j'ai postulé à plusieurs Volontariats Internationaux sans trouver chaussure à mon pied. Puis, après une autre année d'études, je suis partie en stage chez Hydroconseil, qui a débouché sur un VIE. Je n'ai pas cherché spécifiquement un VIE mais tout type de contrat qui permet d'enrichir mon profil d'une expérience à l'étranger.

Hélène Bromblet (H.B.) : A Gevalor, il y a surtout des VSI (Volontariat de Solidarité Internationale) et des services civiques. Comment « vendre » le volontariat ? Avec des besoins spécifiques, le volontariat permet de faire le lien entre le siège et les projets de terrain. Les objectifs sont généralement bien définis et le volontaire bien encadré. Il est très rare d'envoyer des personnes sans expérience préalable à l'étranger. Cela reste cependant possible.

Jean-Christophe Crespel (J.C.) : Pour répondre à l'inquiétude des futurs volontaires, il existe DES volontariats (cf. [Guide du volontariat à l'international](#)), à différencier du bénévolat, car il y a une indemnité qui témoigne d'un engagement. Certains volontariats sont accessibles à 16 ans. D'autres, comme le VSI, de 18 à 60 ans et plus.

Pour les plus jeunes, il s'agit de missions très courtes, sans vrai côté « pro » : découverte, échange interculturel. Les VSI et VI se veulent plus professionnalisants et plus techniques. La moyenne d'âge des VSI en France est de 34 ans et beaucoup de volontaires s'engagent après avoir connu un métier.

A.C. : En termes de **responsabilités et de vie à l'étranger**, les volontariats sont bien encadrés mais disposent d'une véritable marge de manœuvre pour entreprendre. C'est une très bonne expérience d'apprentissage qui permet de changer son comportement et ses responsabilités.

Quelles sont les difficultés quant à l'encadrement ?

H.B. : Un encadrement local est aussi nécessaire, le volontariat a généralement un responsable local, même officieux. L'encadrement se fait aussi à distance par échanges de mail, par Skype, ou par missions de terrain avec l'autorité officielle.

A.C. : Dans les zones isolées, cela peut être compliqué. Il faut avoir conscience que ce n'est pas toujours idéal.

Germain Labonne (G.L.) : En VIA, en Ambassade, on est le petit jeune, donc moins considéré. Cet aspect est même amplifié lorsqu'on est VSI. Il est souvent préférable de dire qu'on est responsable d'un projet pour éviter de déconsidérer son rôle en évoquant sa position de « volontaire ». Cela dépend de l'interlocuteur et de son acceptation de cette notion.

J.C. : Un volontariat représente beaucoup de responsabilités et d'autonomie. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est une sacrée expérience qui fait grandir humainement et professionnellement.

Le service civique est particulier car plus récent, et réalisé souvent en France (plus de 97 %). Il est aussi plus « junior », nécessitant un tuteur et ne permettant pas d'accéder aux mêmes responsabilités qu'un VSI ou un VI.

Quelles sont les attentes salariales ?

J.C. : Attention, si vous voulez être salarié, ne postulez pas à un volontariat. Cela ne doit pas être un choix par défaut. Le volontariat offre une indemnité, ce n'est pas un salaire.

Dans la réalité économique des structures, l'indemnité n'est pas forcément « juste ». Le manque de moyens peut générer des disparités d'indemnisation. Généralement, une indemnité plus élevée requiert plus de compétences. Aussi, le VSI dépend de la logique géographique des indemnités.

A.C. : les salaires sont plus élevés dans des pays dits compliqués. Pour un VIE, le logement peut être déduit du salaire, les frais de transport et le téléphone sont remboursés, et la logistique projet aide le volontaire.

Comment faire valoir ses attentes « salariales » ? Il y a peu de marge de manœuvre en termes de négociations concernant l'indemnité, comme les objectifs et les responsabilités.

Comment valorise-t-on son volontariat ?

A.C. : j'ai été embauchée dans la même entreprise et j'ai pu gravir les échelons. Mais c'est une politique propre à ce bureau d'étude.

H.B. : à Gevalor, on essaie aussi de garder le volontaire. Mais cela n'est pas possible pour tous, cela dépend des profils et des opportunités.

Et la réinsertion ?

J.C. : Le plus dur, c'est souvent la réinsertion sociale. Le VSI prévoit une aide au retour, mais pas le service civique. Le service civique ouvre cependant des droits à la formation, à la reprise d'études.

G.L. : en tant qu'ancien VSI, j'ai particulièrement apprécié l'accompagnement au retour, surtout dans la journée dédiée à la valorisation professionnelle de son parcours.

Lors de la recherche d'emploi, il n'est pas besoin de mentionner le statut de volontaire sur le CV, l'important ce sont les tâches et les responsabilités.

Il faut également avoir conscience que les responsabilités assumées en mission de volontariat sont souvent importantes et variées (gestion comptable, management, représentation...) et qu'il est difficile d'envisager une position équivalente à son retour en France.

Quelle différence de traitement en fonction des pays de retour et la vision du volontariat par les entreprises de ces pays ?

J.C. : Selon les pays, la notion de « volontaire » peut recouvrir des définitions ou appréciations très différentes. Pour les pays de l'Est, ce sont plus ou moins des travaux forcés, et ne sont donc pas nécessairement très valorisés. Dans les pays anglo-saxons, le volontariat constitue une vraie valeur ajoutée. Dans d'autres pays, le volontariat n'existe pas.

La particularité de la France, c'est que le volontariat est très encadré. Il y a des lois, un cadre bien défini.



- ✓ Le volontariat est une très bonne expérience, humaine et professionnelle et peut être valorisable au retour. Il suffit d'adapter la présentation de cette expérience en fonction de son interlocuteur, comme pour toute candidature à un emploi. Dans le milieu associatif, cela sera globalement mieux considéré qu'auprès des entreprises.
- ✓ Attention toutefois au choc du retour propre à toute expatriation.



Organismes et documents de référence :

- La Guilde : <http://www.la-guilde.org/>
- France Volontaires : <http://www.france-volontaires.org/>
- SCD : <http://www.scd.asso.fr/>
- Guide du volontariat à l'international : <http://www.france-volontaires.org/Le-Guide-du-Volontariat-a-l-International>
- Le volontariat en deux mots : <http://www.reseauprojection.org/wp-content/uploads/2015/02/Le-volontariat-en-deux-mots.pdf>

2.3. Je travaille au Sud, mais y ai-je ma place ?

Catégorie : Parcours Professionnel

Jour : Samedi 31 Janvier 2015 (14h - 15h)

Lieu : Salle Potiron

Capitalisé par Alexis Toulzia et le groupe de travail Eau, Ingénieurs Sans Frontières



Animation : Jules Arlaud, Florestan Groult, Jad Sayegh (Groupe de travail Eau d'Ingénieurs Sans Frontières).



Le débat était tourné autour de questions sur :

- La légitimité d'une intervention au Sud,
- Quel place et rôle des ingénieurs du nord dans des pays au sud,
- La richesse des différences de conceptions ou de représentations entre les différents acteurs du Nord et du Sud, notamment autour des questions de la tarification de l'eau et du rapport au temps.

La session était organisée en « Rivière de doutes ». La salle était ainsi séparée en deux parties. Les participants, en réponse aux questions, se positionnaient d'un côté ou l'autre de la salle, puis présentaient leur point de vue.



L'expertise locale est-elle la mieux placée pour conduire un projet de développement ?

- Non (1/3 de la salle environ), principales raisons évoquées :
 - Vu la taille de la ville, on n'aura pas les moyens localement.
 - Il n'y a pas forcément suffisamment de compétences sur place.
 - Si l'expertise locale vient du pays mais pas de la ville ou de la région en question, cela n'apportera pas forcément plus de connaissances des enjeux locaux qu'un étranger.
 - L'expertise internationale peut avoir une plus grande efficacité pour un même projet et donc cela présente un plus grand bénéfice pour la population visée.

- Oui (2/3 de la salle) pour les raisons suivantes :
 - Pour conduire un projet, les acteurs locaux connaissent mieux la situation que les autres (management du projet, choix des partenaires...).
 - On peut trouver de l'expertise localement grâce au développement de formations partout dans le monde et la mobilité internationale.
 - L'intervention locale permet une meilleure garantie des enjeux du projet, de son appropriation, et une vision à long terme. En plus d'une meilleure prise en compte du contexte, elle permet également un ancrage culturel et sociétal dans la manière de faire vivre l'action en termes de méthodes de travail, conception du temps, de hiérarchie, de communication etc... Le développement recherché par le projet est alors moins conditionné par le modèle du « nord » qui peut être importée par les méthodes et l'approche de l'expert.

Conclusion : Cela dépend beaucoup du contexte. Certaines expertises locales valent mieux que des experts internationaux. D'autres ne sont pas assez compétentes. Les enjeux sont également ceux de la formation de l'expertise locale pour que le service soit pérenne. Chacun à son rôle dans le développement des projets et il faut savoir les faire évoluer (par exemple un ingénieur local ne doit pas être cantonné uniquement au rôle d'expert socio-culturel des populations locales). La présence des ingénieurs du Nord n'est cependant pas à bannir, leurs compétences et leur expertise sont aussi reconnues et les populations locales aiment sentir l'implication des personnes du nord.

Par ailleurs, le positionnement majoritaire en faveur de l'expertise local nous rappelle de s'interroger sur le sens et les motivations personnelles de nos envies de départ et de notre place au sud. Ainsi, on évite l'équation simpliste et fautive : « pays du sud = besoin de moi ». Il faut relativiser l'apport technique dans son illusion de neutralité et/ou « d'a priori » positif qui ont parfois légitimé à tort les projets. La technique reste très subjective. En effet, l'intervention technique n'engage pas que des savoirs scientifiques liés à l'eau et aux milieux : elle comporte aussi des dimensions philosophiques,

sociologiques, politiques, stratégiques qui prennent des résonances toutes particulières dans des contextes de culture et de société différentes où les intérêts, les représentations, les discours sont nombreux et pas toujours saisis, et encore moins par l'acteur du nord. Cela nous invite également à s'interroger sur les nouvelles formes de lien avec le sud qui pourraient émerger, bien au-delà de l'apport technique dans les projets qui a parfois montré ses limites.

Faut-il faire payer l'eau aux bénéficiaires sur un projet de Solidarité Internationale ?

- Oui (3/4 de la salle environ) pour les raisons suivantes :
 - Ça responsabilise et ça assure une pérennité du service. Quand on donne sans frais, les bénéficiaires ont tendance à gaspiller.
 - En plus de la pérennité cela garantit une certaine qualité : ne vaut-t-il pas mieux une eau payante mais saine plutôt qu'une eau gratuite mais dangereuse ? A mettre en perspective avec le risque d'une exclusion
 - C'est un coût mais qui en fait en remplace un autre (gain sur le temps auparavant utilisé pour aller chercher l'eau, coûts de santé évités...).
- Non (1/4 de la salle) pour les raisons suivantes :
 - On peut responsabiliser en mettant juste un quota gratuit, ce qui peut parfois se révéler encore plus efficace qu'en faisant payer.
 - A qui appartient l'eau ? De quel droit on peut faire payer l'eau ?
 - On peut payer l'assainissement et l'infrastructure mais pas l'eau elle-même. Qu'est-ce que la notion de service ?

Conclusion : Si on considère qu'il est nécessaire et/ou difficile matériellement de ne pas faire payer le service de l'eau. Vient alors la question de savoir s'il faut un modèle de paiement forfaitaire ou en fonction du volume. Les nombreuses représentations, avis, questionnements ouverts par ces questions montrent à quel point elles s'intègrent dans un modèle socio-culturel complexe et variable. Cette question est sans fin car elle dépend aussi du contexte. Il n'y a pas de modèle idéal. L'appropriation du service passe par la mise en place de mécanismes qui prennent en compte les différences culturelles. La notion d'écoute doit être au centre de tout projet de solidarité (mais l'écoute peut être soumise à notre propre prisme de valeurs, de limites personnels etc...)

L'atelier s'est terminé par « le jeu de la minute » (chaque participant ferme les yeux et les ré-ouvrent au bout d'une minute selon lui) qui permet de mieux discerner les variabilités de représentations et d'approche au temps de chacun.



Il est indispensable de s'interroger sur le sens d'une intervention avant de partir. Une concertation avec la population locale concernée permet d'avoir conscience des différentes représentations qui peuvent intervenir et qui doivent être prises en compte. La vision de long terme et l'exercice du doute sur ces convictions sont essentiels pour que les projets servent aux populations ce qui pose les questions fondamentales de la formation des personnels locaux et de l'appropriation des projets par les bénéficiaires.



Partir pour être solidaire ? *Ritimo, 2007.* Plus d'information : <http://www.ritimo.org/article21.html>

L'intelligence de l'autre. *Michel Sauquet et Martin Vielajus aux éditions Charles Leopold Mayer.* Plus d'information : <http://www.eclm.fr/ouvrage-325.html>.

62 questions pour aborder l'interculturel. *Michel Sauquet & al.*

http://docs.eclm.fr/pdf_annexe/IntelligenceDeLAutreNouvelleGrilleObservationJuillet2011.pdf

3. Débats Tout Terrain

3.1. L'accès aux services dans les bidonvilles : mission impossible ?

Catégorie : Sur le terrain

Date : Vendredi 30 Janvier (11h30 - 12h30)

Lieu : Salle Tilleul

Capitalisé par Bertille Le Brun et Laure Crombé



Animation : **Laure Crombé** (Doctorante Université Paris-Ouest) et **Chloé Jolly** (Déléguée Générale, réseau Projection).

Intervenants :

- Doudou Habibou (Chef d'Exploitation d'Agadez, Société d'Exploitation des eaux du Niger)
- Julien Eyrard (Responsable WASH Pôle Asie, Action contre la Faim)
- Pascale Guiffant (Directeur Adjoint Développement durable, Suez Environnement)
- Bruno Valfrey (Directeur et expert institutionnel, Hydroconseil)



Quels sont les problèmes et les défis particuliers en matière de création et d'accès aux services essentiels dans les bidonvilles ? Et quelles solutions peuvent être mises en place pour y faire face ?

1) Introduction au débat par les animateurs

Le terme de bidonville est un terme générique qui cache en réalité des situations très variées d'un état à l'autre ou d'une ville à l'autre, ce qui rend difficile leur prise en compte par les approches globales.

Les bidonvilles sont des espaces informels qui prennent le pas sur les espaces formels au sein des villes du Sud. Ces espaces en forte croissance deviennent une sorte de « norme urbaine » dans certaines régions. En effet, la majorité de la population urbaine du Sud y vit. Aujourd'hui, plus d'1 milliard de personnes vivent dans des bidonvilles dont plus de 50% de la population urbaine d'Asie et plus de 70% de la population urbaine d'Afrique subsaharienne. Ce chiffre d'un milliard devrait doubler d'ici à 2030 (estimations d'UN-Habitat).

2) La parole au public : Quels sont selon vous les problèmes et les défis particuliers dans les bidonvilles ?

- Les opérateurs d'eau n'interviennent que dans les endroits où les populations possèdent des titres fonciers, c'est-à-dire quand l'habitat est formel. Ils ne peuvent intervenir que provisoirement dans les espaces non formels.
- La densité urbaine préalable crée des difficultés pour l'installation des réseaux.
- Il n'y a pas assez d'implication des populations des bidonvilles pour s'approprier les services essentiels qui leur sont fournis et les faire durer.
- Des considérations politiques sur les populations qui résident dans les bidonvilles, souvent dénigrées, mal-considérées, sapent également l'implication des autorités locales.

3) La parole aux intervenants

Quels sont les problèmes et les défis particuliers dans les bidonvilles ?

Les bidonvilles sont variés. Ils peuvent soit renvoyer à des quartiers historiques au sein de la vieille ville, soit en raison de l'explosion démographique et du changement climatique, à des installations à la périphérie des grandes villes ou dans des endroits abandonnés par l'Etat. Les bidonvilles sont en général les quartiers les plus exposés aux crises humanitaires. En effet, les gens s'installent là où il y a de la place c'est-à-dire dans les zones à risques (ex : zones inondables).

Au Niger, les opérateurs de services essentiels ne peuvent intervenir de façon légale lorsque les populations n'ont pas de titres de propriété, ni de façon coordonnée entre les différents services. Les populations rejettent par exemple des eaux usées mais ne bénéficient pas de système d'assainissement.

Les bidonvilles sont généralement les quartiers les plus exposés aux catastrophes naturelles. De plus, des problèmes de densité de population peuvent survenir dans les quartiers exigus, et rendre complexes les interventions, donc l'accès aux services essentiels. Cela favorise le développement et la propagation de maladies qui s'ajoutent, par exemple, aux risques de malnutrition.

Pour les grands opérateurs, il y a un double engagement. D'une part, le soutien à des partenaires locaux. De l'autre, l'engagement direct avec l'implication dans de grands contrats de PPP (Partenariats Public Privé) ayant pour objectif d'améliorer l'accès aux services dans les bidonvilles.

Quels sont les types d'interventions des différents acteurs des services essentiels dans les bidonvilles ? Quels sont les obstacles spécifiques ?

Le développement des services essentiels ne peut se faire sans volonté politique. Les populations doivent prendre conscience de leur pouvoir de groupe pouvant faire pression en termes de force électorale. C'est pour cela qu'il est essentiel de discuter avec les populations des bidonvilles avant et après la mise en œuvre des projets de services essentiels.

Concernant l'accès aux services essentiels, les opérateurs, les acteurs du développement sont souvent confrontés au cas par cas. Exemple : développer l'accès à l'eau potable est une nécessité et souvent la première en contexte de bidonville, néanmoins, si on apporte un accès en eau potable, il est également important de penser à l'assainissement solide et liquide. De même, la question de l'entretien et de la maintenance sur le long terme des infrastructures des services est fondamentale.

De plus, la nature du bidonville et les risques que son emplacement, comportent sont à prendre en compte. La pérennisation de la zone où se situe le bidonville est une des dimensions clés pour le développement des services. Les populations sont alors plus enclines à se prendre en charge. Schématiquement, deux situations existent face à la question de la pérennisation : dans les zones à risque il est difficile et dangereux de tenter de maintenir l'habitat sur place, la question du déplacement et du relogement est alors cruciale et délicate ; dans les zones illégales (sans titres fonciers) pérenniser l'habitat est supposé plus évident mais dépend avant tout du contexte politique. Légaliser le bidonville est le point de départ à tout développement afin d'aller au-delà des solutions temporaires en matière de service.

Dans l'accès aux services essentiels, les schémas d'ingénierie classique s'appliquent mal aux bidonvilles, quartiers informels et dégradés. Le concept d'ingénierie sociale semble s'imposer progressivement, c'est-à-dire développer les dimensions d'animation et de socialisation dans les projets d'infrastructures afin de créer le dialogue. Cela se traduit notamment par la sensibilisation et la formation de la population concernée pour permettre au mieux le bon fonctionnement du service apporté. .

Quelles articulations sont possibles avec les opérateurs des services essentiels sur le terrain ?

On constate que dans les bidonvilles, il y a des opérateurs informels. Comment utiliser ces opérateurs qui ont un niveau de vie proche de celui des personnes qu'ils desservent mais dont l'informalité les empêche de rentrer dans des cadres légaux ?

La solution est moins, pour une ONG, un bureau d'étude ou une entreprise étrangère, de les faire passer dans la formalité que d'essayer, avec eux, d'améliorer l'offre de service qu'ils proposent informellement ; par exemple leur fournir des investissements pour qu'ils puissent servir plus de personnes et améliorer la qualité des services fournis.

Dans certains cas, la question des opérateurs informels est encore plus délicate, notamment lorsqu'il s'agit d'opérateurs « mafias » qui fournissent des services essentiels à des prix beaucoup plus élevés que le réseau formel. Au Bangladesh, il existe des « marchands de sommeil » qui vendent un petit bout de trottoir où les gens peuvent dormir et avoir accès à certains petits services comme celui de l'accès à l'eau. Dans ces conditions, des questions d'éthique et de morale se posent lorsqu'il faut intervenir dans des espaces contrôlés par ces opérateurs. Il est impossible pour les sociétés de travailler avec eux. A Mumbai, les pratiques mafieuses autour de l'eau peuvent être dangereuses pour les équipes qui viennent sur place. La collaboration avec les acteurs informels est donc indispensable mais différentes selon les pays, les villes et les contextes. Amener les opérateurs informels et les services municipaux à travailler ensemble est une partie non négligeable de la solution afin d'étendre l'accès aux services dans les bidonvilles.

Au Niger, vidangeur est un métier qui rapporte mais dont l'image est dégradante. Il n'y a pas de collecte de déchets, les gens qui ont perçu l'attrait de cette activité se sont engagés à faire du porte à porte afin de réaliser la récolte de déchets. Il n'y a pas de concurrence de prix avec un service municipal, les prix sont élevés mais le travail est réalisé sans matériel ni protection.

Quelle gestion des opérateurs en matière de services essentiels faut-il mettre en place ?

Le cas des vidangeurs au Niger est emblématique des dangers que peut représenter l'activité informelle, qui occupe le terrain dans les bidonvilles (pour des raisons commerciales comme pour pallier le manque). Dangers pour la population (eau non potable...) comme pour le fournisseur (conditions de travail précaires, danger des matières transportées...). En raison du rôle important que jouent ces opérateurs, tout projet concernant les services essentiels doit tenir compte de leur activité et faire attention à la concurrence qui peut y avoir entre eux. Le rôle d'un projet de développement d'ONG consiste également à apporter des éléments concernant la sécurité des opérateurs, du service, ou une meilleure organisation entre eux.

Concernant l'eau, il faut travailler sur la complémentarité entre petits et grands opérateurs publics ou privés.

Concernant la gestion des déchets, les pays du sud sont dans un processus de restructuration des décharges. Des acteurs informels travaillaient dans ces décharges. Là encore, la question de la collaboration avec ces acteurs s'est posée. Est-ce qu'il faut, et comment travailler avec eux ? Aujourd'hui dans les projets de réhabilitation des décharges, une aide systématique est fournie à la structuration des chiffonniers ; à travers leur intégration dans des structures qui en feront des partenaires à part entière du projet. Faire de l'animation et de l'ingénierie sociale est la première étape de ces projets pour comprendre comment aider à structurer ce secteur.

On a l'impression que les opérateurs formels travaillent en synergie avec le secteur informel ; mais est-ce vraiment le cas ? Pourrait-on sortir du modèle actuel et en avoir de nouveaux ? Peut-on penser de nouvelles villes à partir de ces initiatives ? Le bidonville est-il la ville de demain ?

Les bidonvilles représentent des zones d'innovation technique et sociale. Aux vues des enjeux sur les services essentiels, l'ensemble des acteurs doit être mobilisé car il n'y a pas de solution unique. De même, les solutions doivent se construire de façon *bottom-up* ; c'est en discutant avec les personnes que les solutions peuvent émerger.

On ne sait pas si le bidonville sera la ville de demain mais il y a une vraie croissance de ces quartiers. La plupart des grandes villes du Sud n'arrivent pas à gérer la croissance de la population urbaine et ne peuvent suivre en termes d'infrastructures urbaines.

Se poser cette question c'est aussi se demander s'il est souhaitable que des populations continuent à habiter dans des bidonvilles. Dans le cas des zones à risque, ce n'est pas possible, donc il faudra nécessairement relocaliser les personnes. Le problème de l'afflux de nouvelles personnes dans les bidonvilles est lié à différentes dynamiques sociales. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des migrations vers les villes qui sont temporaires.

Les municipalités et les gouvernements doivent vraiment se saisir de cette question car de plus en plus de personnes vivent dans des zones à risque notamment dans les métropoles côtières d'Asie, où le risque d'inondation et de submersion des bidonvilles croît avec les changements climatiques.



- ✓ En matière d'accès aux services essentiels dans les bidonvilles, plusieurs problèmes se posent : zones à risque, pas de titre de propriété, densité urbaine, opérateurs « mafia »...
- ✓ Cependant, ce n'est pas une mission impossible et des solutions existent. Il est important d'associer les différents acteurs en matière de services essentiels, de mettre en place une régulation et surtout d'associer les populations bénéficiaires de ces services.

3.2. Evaluation de projets : comment, pourquoi ?

Catégorie : Sur le Terrain

Date : Vendredi 30 janvier (16h30-17h30)

Lieu : Salle Tilleul

Capitalisé par Betty Comte et Julie Aubriot



Animation : Julie Aubriot, présidente du réseau Projection

Intervenants :

- Eric Mounier, Réalisateur
- Virginie Rachmuhl, responsable de projets de développement urbain, GRET
- Bruno Valfrey, directeur et expert institutionnel, Hydroconseil

De quoi a-t-on parlé ?

Les évaluations de projets sont des exercices imposés par l'ensemble des bailleurs de fonds. Elles nécessitent donc un budget dédié, et doivent être externes et indépendantes.

Au-delà de l'exercice imposé, à quoi sert l'évaluation du projet ? Est-ce un contrôle pour rassurer les bailleurs ou bien un outil au service du changement des pratiques des acteurs du développement ?

Les sujets abordés ont été l'utilité et les mécanismes des évaluations, l'évaluation filmée par rapport à l'évaluation écrite, et le cas de l'évaluation participative.

Comment ça s'est passé ?

***Bruno Valfrey** a réalisé dans le cadre de ses missions des évaluations sur la mise en œuvre de programmes de certaines ONG ou autres organisations. Hydroconseil conduit une dizaine d'évaluations par an avec des clients très différents.*

A quoi sert une évaluation ?

Ces interventions arrivent en fin de cycle de projet et ont trois principales finalités :

- Contrôler : C'est la finalité principale, parfois la seule. L'évaluation permet de savoir si les objectifs sont atteints, si l'argent est dépensé à bon escient, et si les délais sont respectés.
- Informer : L'évaluation permet aussi simplement de présenter ce qu'il s'est passé. Le but étant que chacun des commanditaires et bénéficiaires soient informés et puissent bénéficier du projet. Cela permet aussi de ne pas perdre en vue les objectifs.
- Gérer : L'évaluation se place à la fin du cycle projet et permet donc de gérer la suite, comme proposer une phase 2 qui tient compte des expériences acquises en phase 1 (gain de rentabilité, d'efficacité).

Les évaluations restent souvent dans les tiroirs par manque de volonté des commanditaires. Pourtant elles sont indispensables pour la suite des projets.

Les mécanismes de l'évaluation :

Évaluer, c'est mesurer, ce qui veut dire que derrière une évaluation, il y a des indicateurs. Il faut donc être clair sur ces indicateurs afin d'évaluer les objectifs censés être atteints.

On est aussi censé avoir une approche multidirectionnelle pour être le plus pertinent. La position de l'évaluateur n'est pas forcément facile, car c'est « un œil qui juge, pris dans des guerres de pouvoirs »

D'autre part, quand on évalue, en fin de projet, on n'a aucune visibilité sur les impacts. C'est pourtant la donnée la plus importante, qui doit apparaître dans l'évaluation finale de projet.

Eric Mounier a réalisé une évaluation filmée pour l'évaluation d'un projet d'accès à l'eau en Afrique du Sud pour le compte de l'AFD.

Les évaluations filmées reflètent un souhait du bailleur de pouvoir rendre son travail évaluatif plus visible et pédagogique. Elle repose sur la capacité de l'audiovisuel à pouvoir donner des informations fiables, sérieuses et qui peuvent être prises en compte. A côté, les évaluations écrites sont-elles vraiment lues ?

Quelle est la valeur évaluative de l'audiovisuel ?

Le film sur l'évaluation filmée du projet Eau à Soweto est entièrement disponible en ligne sur le site de l'AFD. Le spectateur peut facilement y accéder et se faire son opinion.

Le film reprend l'histoire du projet en développant les critères évaluatifs de l'OCDE (efficacité, efficacité, pertinence, durabilité, impact). Les principales questions qui ont construit l'évaluation sont :

- Pourquoi est-on intervenu dans cet endroit ?
- Est-ce que la demande est justifiée, pertinente ?

La différence entre l'image et l'écrit :

De manière globale, l'évaluation est une mission d'investigation. L'écrit et l'audiovisuel ne racontent pas la même chose et n'ont pas le même impact.

L'écrit possède des capacités d'analyse : chaque composante du projet peut être regardée en détail. L'audiovisuel donne une multitude d'informations, mais pas de la même nature : ces infos sont beaucoup plus riches sur le contexte et offrent une notion de ressenti et de perception.

L'écrit et l'audiovisuel sont en fait parfaitement complémentaires. L'écrit tient compte du filtre de l'évaluateur tandis que le film donne directement la parole aux personnes concernées. Il faut associer les deux.

Virginie Rachmuhl a été le commanditaire d'une enquête sociale sur un projet d'amélioration des services d'eau et d'assainissement à Port-au-Prince, réalisée par Spora bureau d'études espagnol.

L'enquête sociale était une étude qualitative d'impact pour évaluer les changements en termes de pratiques, d'image et d'appartenance au quartier. Le but était de recueillir le point de vue des habitants, leur perception des aménagements réalisés au cours du projet et l'évolution des pratiques et représentations suite aux aménagements.

La méthode utilisée combinait plusieurs techniques. La plus originale était l'utilisation de la photographie. Des ethnographes citoyens ont pris des photos illustrant d'après eux les changements positifs du quartier et les transformations encore nécessaires ou points négatifs. Une sélection des photos a été exposée dans plusieurs lieux du quartier afin que les passants les voient et apportent leurs commentaires. Cette méthode a apporté un dialogue et une confrontation des opinions des habitants. Le bureau d'étude a produit un diaporama, la maquette d'un cahier avec les photos commentées par les éthno-citoyens et un rapport d'étude plus conventionnel.

Au total, le processus, depuis la rédaction des termes de référence jusqu'à la clôture a pris 15 mois, dont 9 mois entre la première version des termes de référence et la signature du contrat avec le prestataire lauréat de l'appel d'offres, et 6 mois pour la réalisation de l'étude et la finalisation des livrables.

Questions :

Quand réalise-t-on une évaluation ?

Les évaluations peuvent être réalisées tout au long du projet : au milieu, à la fin, 5 ans après. Une étude 5 ans après est d'ailleurs intéressante car on a alors accès aux impacts du projet. Le caractère obligatoire de l'évaluation fait qu'elle est souvent réalisée directement en fin de projet. Seuls les organismes qui ont les moyens réalisent de réelles évaluations d'impact.

Quelle indépendance de l'évaluateur ?

L'évaluation est fortement affectée par le regard que l'évaluateur porte sur le projet, qui n'est pas un regard neutre, malgré le fait que l'évaluation tende vers une certaine rigueur méthodologique. L'audiovisuel permet, par exemple, de diminuer la subjectivité. Il arrive que le commanditaire cherche à tenir le stylo de l'évaluateur. Ce sont d'ailleurs souvent des situations pluri-acteurs et la multitude des acteurs fait que l'indépendance de l'évaluateur est en quelque sorte garantie.

Quel prix de l'évaluation audiovisuelle ?

L'utilisation de l'audiovisuel coûte en effet plus cher.

Quelle place de l'enquêteur sur le terrain vis-à-vis de l'étude ?

Elle doit être décrite, ainsi que le processus d'investigation. Quel que soit le support utilisé, il faut que le commanditaire puisse juger.

Quel outil les collectivités locales peuvent-elles utiliser ?

Elles peuvent commander des évaluations, comme n'importe quel commanditaire : cahier des charges, appels d'offre, etc...



- ✓ L'évaluation de projet est primordiale pour rendre compte des objectifs atteints ou non, ainsi que pour estimer les effets à court terme des actions menées. Elle a une vocation à la fois de compte-rendu vis-à-vis des financeurs, décideurs et usagers-citoyens à qui sont destinées les actions évaluées, et de guide pour les phases suivantes du projet.
- ✓ L'évaluation filmée est un outil puissant car elle propose un format d'information différent de l'écrit, pouvant être plus objectif et plus concret. Cependant, elle ne doit pas se satisfaire à elle-même, l'écrit ayant des atouts analytiques nécessaires complémentaires.
- ✓ La participation des usagers-citoyens destinataires des projets à l'évaluation est indispensable.



Evaluation filmée à Soweto : <http://www.afd.fr/home/recherche/evaluation-capitalisation/autres-produits-de-capitalisation/projet-eau-soweto>

Couet L., Grandidier E., *L'espace public au cœur de la reconstruction : l'exemple de Martissant à Port-au-Prince, Haïti*, Facts Reports, 2014, <http://factsreports.revues.org/2828>

3.3. Changement climatique : quelles solutions sur le terrain ?

Catégorie : Sur le Terrain

Jour : Samedi 31 Janvier (13h00 - 14h00)

Lieu : Salle Tilleul

Capitalisé par Betty Comte



Animation : Héloïse Chicou, Adjointe au Directeur Général, Partenariat Français pour l'Eau

Intervenants :

- Mathieu Gobin, Chargé de projets, Etc Terra
- Laurent Raspaud, Chef de projets, Division eau et assainissement de l'Agence Française de Développement



Le changement climatique : une contrainte en plus ou une source d'innovation pour les projets d'accès aux services essentiels ? Un débat pour comprendre la prise en compte de ce nouvel enjeu à travers le décryptage de solutions concrètes mises en place sur le terrain.

L'objectif de cette session a été de disséquer et regarder à la loupe deux projets d'accès aux services essentiels prenant en compte le changement climatique.



Question au public : quels types de projets de développement existent pour limiter le changement climatique ?

Il existe différents exemples d'intégration de ce facteur comme :

- Les méthodes agricoles de [techniques sans labour](#)

- [L'agro-écologie, l'agroforesterie](#), l'utilisation des [déchets en biomasse](#)
- Le développement de voitures électriques au Boutan utilisant l'énergie d'un barrage
- Les projets d'énergies solaire et éolienne
- Des projets d'économies d'eau
- Le travail en circuit fermé pour la mobilité urbaine évitant une consommation d'énergie trop forte
- Une application smartphone pour la gestion de la vente des petits producteurs

Comment le climat est pris en compte à l'AFD ?

Laurent Raspaud : Dans la division eau et assainissement, il y a des objectifs ambitieux : 50% des montants de financement sont dirigés sur des projets climats. Les projets qui augmentent la vulnérabilité sont automatiquement bannis des financements.

Quelle différence entre les actions d'atténuation et adaptation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour l'AFD ?

Laurent Raspaud : En termes d'atténuation, l'AFD mène un travail sur la consommation et l'optimisation énergétique des services urbains sur le long terme.

Actuellement, entre 5 et 15% de l'énergie produite par le pays part dans les services d'eau potable urbaine. L'AFD finance des projets d'efficacité énergétique comme l'optimisation énergétique dans les infrastructures d'eau ou d'assainissement ou la réduction des pertes dans les réseaux. Il y a un très grand potentiel d'économies dans ce secteur avec plusieurs millions de m3 qui peuvent être économisés.

L'assainissement, quant à lui, produit des GES (Gaz à Effet de Serre) qui peuvent être valorisés, notamment par la valorisation des boues.

En termes d'adaptation, c'est un travail plutôt sur la gestion de la ressource en eau qui se fait. Car cette ressource est vulnérable au changement climatique, surtout dans les pays du Sud. Il y a plusieurs exemples.

En période de sécheresse, la gestion et préservation de la ressource en termes de qualité et de quantité est primordiale. Le long du Mékong, il y a un travail sur des moyens de mesure de la qualité et de la quantité d'eau de la région.

Le stress hydrique croissant (rapport entre la demande en eau et la ressource) fait aussi augmenter la vigilance sur cette ressource. Au Mexique, un accord avec une station d'épuration permet l'achat de l'eau traitée pour refroidir la centrale électrique voisine.

L'adaptation à des éléments climatiques plus violents est aussi nécessaire, comme la lutte contre les inondations. Au Gabon, le financement d'un schéma directeur des préventions veut dimensionner correctement les canaux de drainage.

La montée du niveau de la mer pose aussi des problèmes d'inondations et a un impact sur les nappes souterraines. Au Suriname, la mise en place d'un projet d'extraction d'eau plus en retrait dans les terres veut éviter les infiltrations d'eau salées.

L'objectif premier est de faciliter la coopération et l'échange d'expertises pour faire émerger des solutions innovantes qui pourront être répliquées et prises en main par les PED (Un exemple : la protection au Mexique d'une zone humide importante niveau biodiversité)

Est-ce que c'est techniquement compliqué de dessaler l'eau ? Qu'est-ce que ça coûte ? Est-ce que c'est une bonne adaptation ?

Pour Laurent Raspaud, c'est faisable mais cela pose plusieurs problèmes car c'est une méthode très consommatrice d'énergie. Il faut donc étudier au préalable d'où vient l'énergie et comment elle est produite. Des questions se posent comme : que fait-on des saumures qui sont rejetées dans la mer, et qui a un impact sur l'environnement ? A cause d'une technologie chère, est ce que les gens sont prêt à acheter cette eau chère ?

A l'AFD, on est prudent sur ces financements mais à certains endroits il n'y a pas le choix, comme au Cap Vert, ou au Sénégal.

A l'AFD, orientez-vous vos projets vers la réutilisation des eaux usés par exemple ?

Laurent Raspaud : Nous ne cibons pas des actions en particulier, mais en effet pouvons financer des actions de ce type.

Mathieu Gobin : A Dakar, la mise en place de la réutilisation cyclique de l'eau est une alternative à la solution coûteuse du dessalement. On parle d'économie circulaire de l'eau.

Comment avez-vous fait à l'AFD pour distinguer adaptation et développement ? Financez-vous aussi des études sur les indicateurs qui définissent les techniques d'adaptation ?

Laurent Raspaud : Ayant des objectifs chiffrés, il faut essayer de se baser sur les choses les plus fiables possibles telles que les données existantes.

Au niveau de l'étude de la vulnérabilité des populations c'est un sujet émergent.

Quelles actions pour répondre au changement climatique dans le secteur des déchets ?

Mathieu Gobin : Etc Terra travaille sur des projets portant notamment sur la gestion des déchets solides, la limitation de la déforestation, agro-écologie...

Le volet déchet avec Gevalor traite de la bioénergie (avec le biogaz) qui participent à la lutte contre la déforestation.

Projet Africompost

Selon les zones urbaines dans le monde, on compte 20 à 40% de déchets organiques. Ce chiffre monte jusqu'à 80% en Afrique. Le projet permet de travailler avec des opérateurs de collecte qui déposent ces déchets dans les décharges et proposent aux communes de réaliser une plateforme de valorisation.

Une bonne gestion des déchets pour servir à éviter des émissions trop fortes de gaz à effet de serre mais (méthanisation), de créer de l'énergie (réutilisation des gaz produits – bio gaz) et aussi à créer des mesures d'adaptation (réutilisation des matières, compost etc). Le **recyclage** permet de

conserver pour un nouvel usage l'énergie contenue dans les déchets, en évitant le recours à de nouvelles matières premières.

Le challenge est de la distribution aux agriculteurs. Il y a un développement marketing important à faire car les populations se méfient des déchets urbains.

Un problème : la finance carbone a diminué... Le plaidoyer est donc important pour le maître d'ouvrage, à propos des coûts évités pour atteindre l'autofinancement.

Les impacts environnementaux du compost sont véritables. Ayant des propriétés de rétention d'eau, c'est un argument fort. Le retour du carbone au sol est important aussi.

- Au Togo, suite à la saturation de la décharge actuelle il y a eu définition d'un nouveau lieu de décharge (Financement de Suez Environnement). La plateforme, se trouvant sur la route, porte à inciter la commune à reverser ses économies, réalisées sur les trajets, au projet. Madagascar compte beaucoup de création de plateforme de compostage.
- Au Cameroun la promotion du compost est plus facile car tout le monde pratique l'agriculture, et a donc une plus grande proximité avec la terre.
- A Lomé, une étude économique sur l'aspect social des projets de compost a aussi montré une création d'emploi auquel les communes sont très sensibles.

A quel prix se vend le compost ? Combien cela coûterait aux collectivités locales de mettre en place un tel projet ?

On travaille sur une durée limitée avec l'opérateur, le but étant de le rendre indépendant.

Le prix du compost est au prix du marché.

En France, le compost est vendu entre 0 et 15 euros la tonne et il est très difficile de le vendre... Le compost va apporter entre 5 et 30% du coût de traitement et le reste devra être pris en charge par la collectivité. Ce système permet néanmoins de réaliser des économies sur d'autres plans, ce qui réduit le coût total au final.

Est-ce que vous communiquez auprès des agriculteurs et de la population locale au niveau des dangers du compost ?

Après on est soumis aux coûts de revient. Il faut donc que la commune le prenne comme une solution de gestion des déchets. Le travail de pédagogie et de lobbying au niveau des populations locales a en effet été sous-estimé.



- ✓ **Les services essentiels (énergie, eau et assainissement, déchets, santé, etc.) sont tous impactés par le changement climatique.** Ceci notamment dans les pays en développement. La gestion des

déchets et la production d'énergie produisent des gaz à effets de serres, les impacts du changement climatique sur la ressource en eau provoquent des sécheresses, inondations, la pollution engendrée affecte notre santé...

- ✓ **Les gestionnaires de ces services doivent changer leurs pratiques. Ils s'adaptent en créant des moyens de réponses à ces changements.**
- ✓ **Le changement climatique, n'est qu'une composante d'une myriade de changements globaux (urbanisation, globalisation, inégalités, explosion démographique etc.). Une bonne gestion de ce panel de risques mène à des actions résilientes à tous les niveaux.**



Vidéo « [Eau et changement climatique : adaptons nous](#) », (Agence de l'Eau Rhone Méditerranée Corse)

3.4. Services essentiels : un pour tous, tous pour un ?

Date : Samedi 31 Janvier 2015 (16h00 - 17h00)

Lieu : Salle Tilleul

Capitalisé par Liana Rajaonary et Gwenael Prié



Animation : Gwenael Prié, consultant WASH et ICT4D, réseau Projection

Intervenants :

- Audrey Crocker (Géographe-spécialiste des services urbains, Urbaconsulting)
- Jean-Pierre Mahé (Directeur, Experts Solidaires)
- Chloé Friedlander (chargé du Cadre de vie, Mairie d'Argenteuil et étudiante au Mastère Spécialisé « Integrated Urban Systems »)



Dans les villes du Sud, les projets d'accès aux services essentiels s'organisent souvent de manière isolée, selon une « approche en silos ». Les financements sont spécifiques au secteur, les bureaux d'études ou les ONG sont spécialisés dans un secteur... Pourtant au bout du service, l'utilisateur est toujours le même, l'espace public utilisé est le même, car les Services Essentiels partagent le même espace urbain, le pouvoir public est également le même.

Tant en termes d'efficacité que de cohérence urbaine, l'intérêt d'une approche intégrée entre les services semble évident. Comment alors expliquer qu'elle soit aujourd'hui si rare ? Pourquoi (et comment !) peut-on construire des passerelles techniques, informatiques, financières ou encore politiques entre les services essentiels d'une même ville ?

Les services essentiels peuvent-ils être au service les uns des autres ?



Brainstorming : tour de table

Réflexion en petits groupes : Que gagne-t-on à favoriser l'intégration des Services Essentiels ?

Plusieurs réponses ont émané des participants :

« Il y a un gain financier, de part notamment les synergies dans la construction »

« Cela donne une vision transversale des services »

« Cela apporte une vue globale du territoire et une photo dynamique du territoire pour éviter les difficultés futures »

« Cela permet de penser les politiques urbaines de façon globale avec un gain de cohérence dans la planification urbaine »

« On mutualise les moyens »

« On croise les financements, un service pouvant en financer un autre »

« On évite la contre-production entre les différents services »

« Une optimisation technique est possible, et un savoir-faire plus complet peut être gagné »

Réactions des intervenants

Jean-Pierre Mahé est d'accord avec la pertinence des premières réponses apportées et rappelle que l'intégration peut se faire à plusieurs niveaux :

- Au cours de la **planification**, l'intégration de services peut servir à établir des stratégies, des objectifs ou décider de programmes de travaux qui incorporent plusieurs services essentiels. C'est en particulier le cas lorsqu'un exercice de planification est réalisé à l'échelle d'un territoire, particulièrement en ville (planification urbaine).
- Dans le cadre de la **régulation**, l'intégration des services permet d'établir des règles communes à plusieurs services, de les lier entre eux, d'autoriser des opérateurs multi-services par exemple. Par ailleurs, la régulation de plusieurs services par une même entité peut amener à des mutualisations de moyens en son sein.
- Lors de la **mise en œuvre**, plusieurs axes de mutualisation sont possibles :
 - La **gestion**, mutualisation des méthodes : *Leadership et management, administration, représentation des usagers, organisation du personnel de gestion, services financiers,*

approche clients 'sociaux', contractualisation, régulation, et choix de tarification (subvention croisée...),

- La **gestion de la clientèle**, (mutualisation des services): *Facturation regroupée et / ou conditionnée, modalités de collecte et paiement, localisation clientèle, fichiers clients, marketing social, dialogue Client, moyens de gestion de conflits, outils de prépaiement.*
- L'**ingénierie** : *construction d'infrastructures, d'équipements et de services comprenant des passerelles techniques entre services (ex : re-use, génération d'énergie).*
- Les **opérations**, mutualisation des outils : *génération d'énergie, personnel d'opérations (électrotechnique..), système informatique, locaux de maintenance, installation réseaux (tranchées..), information (SIG), système de gestion de patrimoine.*

Audrey Crocker : Les décideurs sur les projets, par exemple les ministères, sont eux-mêmes très sectorisés. La ville est-elle le bon territoire de réflexion ? Ne serait-il peut-être pas préférable de commencer à l'échelle du quartier ?

Chloé Friedlander ajoute l'idée qu'on parle d'intégration des services, mais il y a aussi un enjeu dans l'intégration des usagers et d'autres acteurs dans les processus, ainsi que l'intégration sociale.

Présentation de Jean-Pierre Mahé

De quels Services Essentiels parle-t-on ?

Jean-Pierre Mahé: Plusieurs services sont concernés : l'eau potable, l'assainissement, l'énergie (électricité et le gaz), le chauffage (eau chaude et chauffage urbain), la téléphonie et l'information, ainsi que les transports urbains.

Un constat du terrain est que l'on est souvent dans des situations héritées de contextes postcoloniaux ou de conflits, et influencées par des stratégies de financements sectoriels :

- Au Tchad, la STEE (Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité) est séparée en STE (Société Tchadienne des Eaux) et SNE (Société Nationale d'Electricité)
- Au Maroc : L'ONEE (Office National de l'Electricité et de l'Eau potable) est un regroupement de l'ONEP (Office National de l'Eau Potable) et de l'ONE (Office National de l'Electricité)
- Au Rwanda, Electrogaz a été séparé en deux compagnies (RWASCO pour l'eau et assainissement et RECO pour l'électricité)
- En Gambie a été instaurée la NAWEC (National Water & Electricity Company)
- En Ukraine, les services communaux sont regroupés (eau, chauffage, assainissement), mais l'énergie est séparée (via Ukrenergo)

Existe-t-il un facteur qui incite à choisir tel ou tel modèle d'intégration ?

Audrey Crocker: Il est intéressant de regarder le cas de Medellin, où la mise en place d'un projet de transport urbain (téléphérique) a entraîné dans son sillage des évolutions dans les autres services essentiels.

Au Burkina, Hydroconseil a aidé à la mise en place d'opérateurs locaux privés (POP) pour la fourniture d'eau potable dans les quartiers périphériques de plusieurs villes. Cette expérience est un réel succès, à la fois en termes de résultats (accès à l'eau) qu'en terme de structuration de services. Une question émerge de cette expérience : est-il possible d'étendre le champ d'actions de ces mêmes opérateurs au secteur de l'assainissement ou est-il nécessaire de créer de nouveaux acteurs distincts pour l'assainissement ? La combinaison des services ne peut pas se décider intrinsèquement, il faut que les POP ciblés pour l'eau soient convaincus qu'ils peuvent bénéficier d'un réel marché dans l'assainissement car ce n'est pas uniquement parce qu'ils ont réussi dans l'eau qu'ils réussiront obligatoirement et qu'ils feront des économies d'échelle en intégrant l'assainissement dans leur activités.

Quels sont les plus et les moins de l'intégration ?

Jean-Pierre Mahé: L'approche intégrée apporte un certain nombre d'atouts chez les opérateurs. Elle permet d'abord des économies d'échelle, raison invoquée pour le regroupement entre ONEP et ONEE au Maroc. Elle permet aussi une uniformité de l'approche clientèle et de moyens de collecte, par exemple via un guichet unique. A cela s'ajoute une approche sociale et environnementale intégrée. Cela peut aussi 'fédérer' la volonté de payer des usagers, en associant sur une même facture un service où la volonté à payer est forte (eau, électricité) et un service où elle l'est moins (assainissement). En contrepartie, cette intégration peut induire des transferts préjudiciables aux investissements ou à la maintenance nécessaires au niveau du service donateur, et un manque général de lisibilité des budgets.

Quelles sont les faiblesses du modèle intégré ?

Jean-Pierre Mahé:

Ce modèle peut induire une mauvaise traçabilité des coûts, une mauvaise allocation des ressources et une faiblesse des outils de reporting analytique.

Dans certains cas, l'intégration ou la désintégration n'est pas la solution. Des difficultés managériales ou de capacités de personnes sont « résolues » par une modification institutionnelle, ce qui ne résout rien du tout. C'est l'exemple de la séparation de la STEE au Tchad. Il n'y a eu aucune amélioration de services, et une grande difficulté pour répartir les actifs et passifs. Cela a résulté en une augmentation des coûts de structure, une démotivation interne et un mécontentement populaire.

Question du public : Au bout du compte, qui bénéficie réellement d'une intégration ou désintégration, comme au Tchad ? Les populations ont-elles vraiment leur mot à dire ? Comment mieux les intégrer dans ces projets ?

Audrey Crocker : De manière générale, les bureaux d'études qui travaillent sur ces sujets analysent à la fois les attentes/besoins des populations et les capacités des municipalités/acteurs privés à répondre à ces besoins. Par exemple lorsque l'on travaille sur la mise en place d'un plan d'investissements prioritaires (c'est-à-dire prioriser les interventions sur les services, en fonction d'un budget donné), nous menons des entretiens avec des usagers : ils permettent de faire remonter des idées, notamment quand le commanditaire n'en a pas beaucoup lui-même ! La population est donc consultée mais le dernier mot revient inévitablement aux politiques. Attention finalement, le communautaire ne fonctionne pas partout.

Brainstorming : Quelles seraient les passerelles techniques entre les services ?

Réponse des participants :

« On peut réutiliser les déchets pour créer de l'énergie »

« Entre l'eau et l'énergie : des turbines peuvent être refroidies directement avec l'eau, plutôt que d'autres types d'énergies »

« La téléphonie est aussi reliée à l'Eau, l'électricité... via l'utilisation d'applications mobiles »

L'intégration la plus classique reste l'eau et l'assainissement, depuis une dizaine d'années déjà, car l'assainissement permet de protéger les sources d'eau potable

Y-a-t'il une opportunité autour des nouvelles technologies ?

Gwenael Prié : Oui, rappelons d'ailleurs que le service de téléphonie mobile est le seul service essentiel qui arrive à suivre la croissance urbaine. Les opportunités de la Smart City (collecte et interprétation de données massives, objets urbains connectés etc.) sont réels même dans les villes du Sud. D'ailleurs les grands acteurs s'engagent. IBM a ouvert un laboratoire d'innovation à Nairobi, et en collaboration avec Orange, ils ont analysé les données de mobile d'Abidjan pour faire ressortir les déplacements quotidiens de la population et émettre des recommandations sur le plan de transport en ville. L'intégration des services peut donc passer par celle des systèmes informatiques, naturellement transversaux, et par le décloisonnement des données issues de chacun d'entre eux.

Quelle analyse de base doit-on mener pour intégrer des services ?

Jean-Pierre Mahé : On doit d'abord analyser le schéma institutionnel : l'organisation, le modèle d'exploitation et de régulation (ce dernier comprend les aspects contractuels et tarifaires). Ensuite vient l'analyse fonctionnelle :

- L'utilisation de l'espace décentralisé
- La potentialité de partenariat (PPP)
- Les possibilités financières (volonté de payer, nécessité de subvention croisée)
- La présence et la combinaison de ressources humaines
- Le potentiel du secteur privé local
- L'utilisation croisée des technologies (comme l'information)

Quelles seraient les opportunités d'intégration dans les petites villes ?

Jean-Pierre Mahé : L'espace des « petites villes » présente de vraies opportunités d'intégration. On peut citer les raisons suivantes :

- Ce sont des zones souvent institutionnellement « grises », c'est-à-dire des zones non figées par des textes et règlements qui offrent donc une plus grande liberté d'action,
- Elles ont peu de ressources (ou pas),
- Elles offrent des possibilités de partenariats locaux,
- Elles sont plutôt éloignées de la logique centrale ministérielle,
- La proximité des usagers facilite la relation clientèle,
- Les équipements peuvent facilement se combiner,
- Les (bons) gestionnaires de service peuvent assumer plusieurs services.

Le partenariat entre une collectivité et un entrepreneur local est un véritable outil pour l'intégration des services.

Exemple du village de Smau Kney, dans la province de Takéo au Cambodge : Un petit opérateur privé a d'abord développé le réseau d'eau, puis le réseau d'électricité. Il a ensuite pris en charge le réseau d'assainissement liquide. Malgré un dispositif institutionnel central séparé, l'intégration s'est faite en local sur la base de partenariat avec un privé.

Témoignage : Chloé Friedlander

Je suis responsable cadre de vie à la mairie d'Argenteuil. Ce poste consiste à récolter les difficultés quotidiennes des habitants et proposer des solutions à ces sujets. Cela pose plusieurs difficultés car il faut traiter avec différents acteurs qui n'échangent pas du tout entre eux. C'est ce qui m'a poussé à intégrer un Mastère Spécialisé « Integrated Urban Systems » à l'École des Ponts : le mastère vient juste d'être créé, il témoigne de l'intérêt pour des professionnels qui soient capables de gérer des projets touchant plusieurs services. Une des motivations est pour les grandes entreprises (Bouygues, Alstom) qui ont parrainé la création de ce mastère.



- L'intégration des services essentiels peut se mettre en place à différents niveaux d'intervention : planification, régulation et mise en œuvre, de la conception aux opérations.
- Bien que l'intégration semble une idée séduisante (en particulier, elle est au cœur de l'exercice de planification urbaine), elle est rarement à l'œuvre et on n'observe pas vraiment de tendance vers une plus grande intégration, ou dans le sens inverse.
- Les échelles locales (petites villes, quartiers...) semblent offrir les plus grandes opportunités d'une réflexion intégrée fructueuse.
- L'intégration passera dans le futur par celles des données issues de différents services, au sein de la « Smart City » et des analyses « Big Data », des concepts qui ne concernent plus seulement les villes du Nord.



- Comptes-rendus des débats organisés par le Réseau Projection – Mars 2012 - 6^e Forum mondial de l'eau – Urbanisme dans les villes en développement : pour une intégration planifiée des services essentiels : http://www.reseauprojection.org/wp-content/uploads/2013/05/Anx2_CRdebatsFME.pdf
- Site des Smarter Cities par IBM – <http://www.ibm.com/smartercities>
- Eau potable et assainissement dans les villes du Sud : La difficile intégration des quartiers défavorisés aux politiques urbaines - <http://www.gret.org/publication/eau-potable-et-assainissement-dans-les-villes-du-sud-la-difficile-integration-des-quartiers-defavorises-aux-politiques-urbaines/>
- Circular Economy brochure – Veolia - http://www.veolia.co.uk/sites/g/files/dvc636/f/assets/documents/2015/01/4188_Brochure_Final.pdf
- Working Paper – Les stratégies d'optimisation urbaine dans 7 villes - [http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/3E34A2AD3AC8E8FDC1257D0F00403ED2/\\$file/note_optimisation_fr_def.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/3E34A2AD3AC8E8FDC1257D0F00403ED2/$file/note_optimisation_fr_def.pdf)
- Note de synthèse - L'impact de l'Urban data sur les mobilités du quotidien : [http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/E106120D5BF3B68CC1257D020022CE10/\\$file/note_urban_data_fr_def.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/E106120D5BF3B68CC1257D020022CE10/$file/note_urban_data_fr_def.pdf)
- Actes petit déjeuner débat - Innover avec les data : Quels nouveaux services pour les villes et les citoyens ? : [http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/840476A1BF1BEC95C1257DA500548C74/\\$file/actes_innover_avec_les_data.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/840476A1BF1BEC95C1257DA500548C74/$file/actes_innover_avec_les_data.pdf)

4. Focus Services Essentiels

4.1. Focus Eau

Date : Vendredi 30 Janvier 2015 (11h00 - 12h00)

Lieu : Salle Potiron

Capitalisé par Amale Errami et Marie Gendre

Qui était présent ?

Animation : Marie Gendre - Chargée de projets « Sensibilisation » d’e-graine

De quoi a-t-on parlé ?

Le focus s’est organisé sous forme de jeu-débat : Le « jeu des chaises ». Ce jeu a pour but de mettre en évidence les inégalités de la répartition de la ressource eau et de l'accès à l'eau potable dans le monde

Comment ça s'est passé ?

Déroulement du jeu :

1ere partie : Des affiches représentent les continents (Afrique, Amérique du sud, Amérique du nord, Asie/Océanie, Europe). Les participants se répartissent sous les affiches selon leur appréciation de la démographie de chaque continent.

Résultats : l’Asie/Océanie a été légèrement sous peuplée (65% en réalité), l’Europe et l’Afrique sont bien évaluées (respectivement 10% et 16%), l’Amérique du Nord et du Sud ont été surévaluées (en vérité, 4,9% et 8,6%).

2nde partie : L’eau douce liquide ne représente que 0,26% de toute l’eau présente sur la Terre. En tout, cette eau s’étend sur 43 000 km² (glaciers exclus). Cette eau est représentée par une cinquantaine de petits journaux, à répartir par les participants.

Résultats : l’Europe a été surestimée. En vérité, les plus grosses réserves se situent en Amérique du Sud (plus de 30%), suivi par l’Asie/Océanie (29,7%). Cette répartition est due aux précipitations et au relief de ces régions.

3e partie : Sachant que 70% de l’eau consommée dans le monde est dédiée à l’agriculture, 34 gobelets représentent chacun 100 m³ d’eau consommée par an et par habitant. Ces gobelets sont à répartir par les participants.

Résultat : Peu d’eau consommée en Afrique (peu agriculture et peu industries) ; l’Europe a été surestimée, et l’Amérique du Nord, sous-estimée. Il aurait fallu :

17 verres en Amérique du Nord, 6 en Asie/Océanie, 5 en Europe, 4 Amérique du Sud et 2 en Afrique.

La consommation n’est pas proportionnelle aux ressources ! L’Asie/Océanie et l’Amérique du Sud consomment finalement peu par rapport à leurs ressources, contrairement à l’Amérique du Nord.

4^e partie : Qu'est-ce que l'accès à l'eau potable ? Un accès peut être anthropique ou naturel. On entend par accès anthropique, un accès pour usage domestique. Les participants pensant ne pas avoir accès à cette eau consommable pour un usage domestique s'assoient, les autres restent debout.

Résultats : 2/8 des participants en Afrique auraient accès à l'eau potable.

Les chiffres officiels varient entre 783 millions (selon l'ONU, via l'évaluation des OMD en 2012) et 2,4 milliards de personnes (chiffres de l'OMS en 2013) n'ayant pas accès à l'eau potable. Ces estimations sont souvent débattues et remises en cause. C'est ainsi que l'OMS est venu en 2013 contester les chiffres de l'ONU, considéré en deçà de la réalité.

En Afrique, 2/3 de la population a accès à l'eau potable ; en Europe, 98% ; en Amérique du Nord, 99% ; en Amérique du Sud 94% et en Asie/Océanie, 89%. Attention, derrière ces chiffres, il existe des disparités intra-continent, comme entre les pays, entre les régions urbaines et rurales, et même entre des quartiers de ville !

Remarque : en Afrique on comptabilise comme accès à l'eau potable un point d'eau pour une communauté entière (comme un village). La définition de l'accès à l'eau peut poser aussi débat.

Ouverture en débat

Pourquoi une telle inégalité ?

Plusieurs facteurs sont à prendre en considération : difficulté d'accès, demande d'aménagements, infrastructures...

Dans certaines régions, c'est la consommation excessive d'eau douce qui pose un vrai problème de ressource.

Et pour le futur ?

L'eau douce liquide disponible ne devrait pas changer à l'échelle du globe. Mais sa qualité et son accès local vont diminuer. La part d'eau polluée risque d'augmenter, les nappes phréatiques d'arriver à épuisement, augmentant les disparités et forçant à se tourner vers des solutions alternatives comme la désalinisation, ou l'exploitation de nappes fossiles restant à découvrir...

Un exemple : à cause de l'activité humaine, le Colorado se tarit et n'atteint plus son embouchure, posant un vrai problème d'assèchement des nappes en Californie.

Avec l'enjeu de devoir satisfaire une population toujours croissante, les problèmes de ressource prennent de plus en plus d'importance dans certains conflits géopolitiques. Une coopération sur la gestion de l'eau douce est nécessaire.

Un exemple : l'investissement important de multinationales de l'eau au Pakistan, qui vendent de l'eau minérale. Ainsi les réseaux ne sont plus entretenus, et ces multinationales augmentent leurs prix après avoir la main mise sur le marché.

Quels obstacles à la mise en œuvre du droit à l'eau dans les pays du Sud ?

L'accès à l'eau est considéré comme un droit humain pour l'ONU depuis 2010. Mais il n'est pas considéré comme un bien gratuit universel. Il y a encore débat sur le droit des entreprises privées et du caractère PPP (Partenariat Public/Privé) des services d'eau.

Une ouverture vers la privatisation peut être bénéfique dans un pays considéré comme corrompu, contournant l'aspect politique de la gestion de l'eau.

La notion d'eau potable évolue aussi selon la population. Les différentes législations peuvent poser problème. Par exemple : le code de l'eau malgache est un code d'origine française. Cette législation est non adaptée au pays, et il est nécessaire de l'adapter aux compétences, aux moyens, et aux terrains locaux.

Quels liens entre accès à l'eau et accès à d'autres droits tels que l'alimentation, l'éducation, ou la santé ?

L'eau est intimement liée à ces problématiques. Le droit à l'alimentation dépend totalement de l'accès à l'eau. Par contre, le lien eau/maladie n'est pas toujours bien fait. Exemple : L'importance du mysticisme dans certaines régions amène parfois à plusieurs problèmes sanitaires.

Le manque d'accès à l'eau a des conséquences sanitaires indéniables (diarrhées, développement cognitif et physiques...).

Un accès restreint présente aussi un allongement du temps nécessaire pour atteindre la ressource et donc une diminution du temps destiné aux autres activités, comme l'éducation. Ces aspects sont aussi à prendre en compte.

L'accès à la téléphonie, ou à l'électricité peut paraître plus primordial à certaines populations. Il est important de sensibiliser sur l'accès à l'eau, surtout pour des jeunes du monde.

Quelles solutions pour favoriser l'accès ?

Parmi les "solutions" évoquées pour favoriser l'accès à l'eau potable pour toutes et tous, 2 points principaux ont été évoqués :

- l'action auprès des politiques, pour qui l'accès à l'eau et à l'assainissement n'est pas toujours une priorité ;
- la nécessité de ne pas être uniquement dans une réponse technique, et d'associer les populations aux projets mis en œuvre. La sensibilisation et l'éducation sont parfois plus importantes qu'une simple solution technique. La vraie question est de savoir comment adapter cette technique aux besoins des populations.



- ✓ Le jeu des chaises a permis de mettre en évidence les **inégalités de la répartition de la ressource eau et de l'accès à l'eau potable dans le monde**.
- ✓ Le débat s'est ensuite ouvert sur les conséquences d'une **consommation excessive d'eau douce dans certaines régions** (assèchement des nappes phréatiques etc.) et les enjeux d'une **gestion raisonnée** de cette ressource, déjà, aujourd'hui, au cœur de certains conflits géopolitiques. Ont également été évoqués dans les échanges les **obstacles à la mise en œuvre du droit à l'eau dans les pays du Sud**, et les **liens entre accès à l'eau et accès à d'autres droits** tels que l'alimentation, l'éducation, la santé, etc.

4.2. Focus Assainissement

Jour : vendredi 30 janvier (13h00 – 14h00)

Lieu : Salle Potiron

Capitalisé par Moritz Kirmse et l'équipe Ingénieurs Sans Frontières

Qui était présent ?

Animation: Florestan Groult (ISF), Muriel Prost (ISF) et Jad Sayegh (ISF)

Intervenant : André N'Guessan, Sous-directeur de la planification et du développement, Office National de l'Assainissement et dur drainage de Côte d'Ivoire)

De quoi a-t-on parlé ?

Les trois points abordés lors de ce focus sont les suivants :

- 1- Qu'est-ce que l'assainissement ?
- 2- L'assainissement dans le monde.
- 3- Les facteurs de réussite d'un projet d'assainissement.

Comment ça s'est passé ?

1- Qu'est-ce que l'assainissement ?

Introduction : diffusion de la vidéo humoristique « [Plombiers sans Frontières](#) » Partager nos représentations de l'assainissement et s'en donner une vision plus exhaustive

Utilisation de l'outil d'animation « boule de neige » pour partager nos représentations sur le sujet : Des petits groupes de réflexions par 2, puis rassemblés en groupes par 4, puis par 8, etc... Les idées du public ainsi collectées sur la question « c'est quoi pour vous l'assainissement ? » étaient principalement les suivantes :

- des réseaux d'égouts et de drainage
- des stations d'épurations VS des latrines
- des toilettes pour tous
- la dignité et accessibilité
- la santé publique
- une utilité sociale
- la sécurisation du terrain
- un accès à l'eau potable
- le tri des déchets
- la dépollution
- des techniques de réparation

En les regroupant par grand ensemble cela permet d'introduire à partir d'une première tentative rapide de représentation collective de manière plus formelle et théorique l'assainissement. (Cf. La présentation théorique sur le diaporama.)

Relevés des échanges ou des points clés

L'assainissement est un terme ambivalent qui peut désigner énormément de choses. Il faut donc être vigilant car cela peut créer soit des malentendus, soit des « oublis » ou encore des insuffisances dans les projets.

L'assainissement peut désigner des techniques (ex : latrines) mais c'est avant tout des enjeux variés de territoire, des services, une démarche socio-culturel, etc... avant d'être une technologie.

Une des définitions (très large) existante de l'assainissement est « *une démarche collective pour améliorer l'environnement sanitaire pour tous.* »

Les enjeux principaux :

- le risque sanitaire ;
- un enjeu économique ;
- un enjeu environnemental ;
- un enjeu de dignité.

Il y a différents « types » d'assainissement que l'on peut considérer, liquide ou solide : eaux pluviales, déchets ménagers solides, eaux usées industrielles, et **eaux usées domestiques (issues de la vie de « tous les jours »)**

Ce focus traite essentiellement de l'assainissement liquide domestique mais il est important de « coupler » ou d'intégrer la réflexion concernant les autres assainissements avec celui des eaux usées domestiques.

Dans le cadre de l'assainissement liquide domestique, il faut différencier les eaux grises (eaux de lavage), des eaux noires (urines et matières fécales). Il existe différentes filières d'assainissement : le non-collectif (par exemple, pour des maisons individuelles non reliées à un réseau), le collectif (fonctionnant en réseau, mis en œuvre dans les communes), et le semi-collectif (mis en place dans les hameaux et habitations dispersées qui sont connectées généralement à une station d'épuration). Chacune de ses filières se superpose à un service d'assainissement. Communément, on divise le service d'assainissement en 3 maillons successifs que l'on retrouve quel que soit la filière d'assainissement : la collecte, le transport, le traitement/dépotage

2- L'assainissement dans le monde

L'assainissement est une des cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il est présent dans le 7^e objectif, « Assurer la viabilité de l'environnement », en tant que Cible 3 : « Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes qui n'ont pas accès durablement à une eau bonne à boire et qui ne disposent pas de sanitaires de base »

Aujourd'hui, 90% de la population mondiale a accès à des « [sources d'eau améliorées](#) ». L'objectif des OMD de 88% a été atteint et dépassé.

Ce résultat officiellement atteint est à nuancer : quelles réalités se cachent derrière ses définitions ? Ces sources d'eau sont-elles durablement protégées d'éventuelles contaminations (rejets industriels...), et comment l'accès est-il défini ?

Ainsi, sans rentrer dans un débat techniciste, il faut se rappeler que ces définitions internationales sont des outils de pilotage macro à prendre avec leurs intérêts intrinsèques mais aussi leurs limites notamment vis-à-vis de la réalité des enjeux localisés. L'accès à une source d'eau amélioré n'en garanti par exemple pas la potabilité, etc

De plus, il faut se rappeler qu'il reste aussi plus de 700 millions de personnes sans aucun accès à l'eau potable !

Pour l'assainissement, l'objectif de 75% d'accès à l'assainissement de base n'a pas été atteint. Aujourd'hui, 2,5 milliards de personnes n'y ont pas accès. La disparité est très importante entre pays développés et pays en voie de développement. Au total, il y a 65% de la population mondiale qui bénéficie de cet accès.

Entre 1990 et 2011, l'Asie de l'Est est passée de 27% à 70% d'accès, tandis que l'Afrique Subsaharienne de 26% à 30% seulement. L'Océanie n'a pas évolué et stagne à 36%. Aussi, dans les villes d'Afrique subsaharienne, 80% de l'assainissement est non-collectif, c'est un assainissement basique et peu développé.

A noter qu'on retrouve pour la problématique de l'assainissement les mêmes enjeux autour de la définition des critères et des objectifs internationaux. Si des outils de pilotage macro sont nécessaires comment ces définitions reflètent ou non certains réalités locales : que représente vraiment l'accès à l'assainissement ? Quelle typologie d'accès est pertinente ? A partir de quel moment peut-on considérer que le service est accessible et durable ? (cf. dernière partie)

Ce n'est pourtant pas à prendre à la légère. On recense 4 milliards de cas de diarrhée par ans, et 1,8 millions de cas entraînant un décès. La diarrhée est le plus grave problème de santé publique directement lié à la problématique d'accès à l'eau et l'assainissement.

3- Les facteurs de réussite ?

L'assainissement peut se heurter à d'importants facteurs culturels. En effet, la nécessité de l'assainissement n'est pas universellement admise, et il est souvent difficile d'aborder ce sujet, perçu comme honteux et souillant. Ce travail de culture est très essentiel et délicat.

Il est aussi nécessaire de faire tomber les idées reçues, montrant les latrines comme chères et socialement inaccessibles.

Un projet d'assainissement doit rassembler l'ouvrage concret, et une campagne de sensibilisation à l'utilisation. Les projets aboutis sont ceux combinant correctement ingénierie et sciences sociales.

Avant le projet, il faut donc porter une attention particulière aux objectifs à définir, aux techniques mises en jeu, et aux aspects culturels et sociaux à considérer.

Les choix en matière d'assainissement sont réalisés en tenant compte de la demande des populations, des exigences du milieu naturel, de la densité de population, du contexte et des pratiques locales.

Les problématiques d'assainissement et le rapport particulier des populations à leurs déchets permettent aussi de dépasser certains clivages « Nord »/ « Sud » en terme de coopération. Par exemple, la filière d'assainissement collectif (autrement appelé parfois le « tout à l'égout »), à la base symbole de modernisme, est souvent trop largement implantée donc totalement à repenser sur certains territoires ruraux pour apporter des services plus durables. Ces enjeux de durabilité sont aussi valables au Nord.



- ✓ L'assainissement ce n'est pas que le traitement du « urines » et du « fecès ». Il y a de nombreux type d'assainissement sur un territoire (pluvial, solide, liquide) et différents enjeux, aussi bien sanitaires, environnementaux, où économiques. Il est important de distinguer ces enjeux.
- ✓ L'accès à l'assainissement n'est pas simplement « une technique » à un endroit donné. C'est un service essentiel impliquant divers enjeux. La distinction entre les deux est fondamentale.
- ✓ L'assainissement c'est aussi un rapport culturel. La sensibilisation et l'intégration socioculturelle est au moins aussi importante que la construction des infrastructures et la mise en place des technologies (latrines par exemple).
- ✓ Rien ne se perd- rien ne se crée : « tout se transforme ». Même si cet adage est très cartésien et européen, il nous rappelle l'importance d'envisager le devenir des sous-produits de l'assainissement pour le bien de la durabilité du service.



Sur les OMD :

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/bkqd.shtml#>

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/envIRON.shtml>

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/2013/goal7.pdf>

Agenda post 2015 : <http://www.coalition-eau.org/nos-actions/plaidoyer/plaidoyer-international-pour-cadre-post-2015/>

Accès eau et assainissement dans le monde :

http://www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/midtermeval3.pdf

Infrastructure africaines : <http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net/attachments/library/aicd-background-paper-13-sanit-sect-summary-fr.pdf>

Assainissement collectif / non collectif : <http://ecole.siaap.fr/assainissement/initiation/quest-ce-que-lassainissement/#.VMjXZiuG8po>

Conséquences sanitaires : <http://ecole.siaap.fr/assainissement/lorsque-lassainissement-fait-defaut/consequences-sanitaires/#.VMjZRSuG8po>

Guide ressources :

<http://www.pseau.org/fr/recherche-developpement/production/pna>

<http://www.pseau.org/fr/recherche-developpement/production/epa>

<http://www.pseau.org/fr/recherche-developpement/production/qdda>

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_developper_les_services_d_assainissement_2012.pdf

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pdm_ps_eau_smc_guide_4_choisir_des_solutions_techniques_adaptees_pour_l_assainissement_liquide_2010.pdf

4.3. Focus Energie

Date : Vendredi 30 Janvier 2015 (16h - 17h)

Lieu : Salle Potiron

Capitalisé par Muriel Desgeorges

Qui était présent ?

Animation :

- Nathalie Frayssinet (expertise éclairage public, travail au Nord)
- Clara Kayzer-Bril (consultante Afrique/Asie sur l'accès à l'électricité)
- Francesca Pilo' (membre du réseau Projection, expertise sur l'accès à l'électricité)

De quoi a-t-on parlé ?

Quels sont les enjeux et leviers d'action pour améliorer l'accès à l'énergie ? Pour répondre, un jeu interactif sensibilise aux réalités quotidiennes au Sud sur l'accès à l'énergie.

Une multiplicité d'usages nécessite un accès à l'énergie : faire la cuisine, se chauffer, s'éclairer, recharger des téléphones portables, accéder aux médias (radio, internet, TV), etc.

L'idée est de donner accès aux énergies modernes (électricité, gaz...), sachant que plus de 2,5 milliards de personnes cuisinent avec des combustibles solides (charbon, bois, ...), qui sont dangereux pour la santé et posent d'importants problèmes environnementaux.

C'est une problématique forte aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Face à une urbanisation galopante dans les pays en voie de développement, il est nécessaire de développer un accès à l'énergie moderne.



L'atelier s'est déroulé en deux temps :

1. L'énergie au quotidien
2. Que peuvent faire les puissances publiques ?

1. L'énergie au quotidien

Du point de vue de l'utilisateur, à travers le parcours d'une femme et d'un enfant : Quels sont les besoins, et les solutions ? Comment couvrir ses besoins énergétiques pour chaque activité quotidienne ? Une attention particulière doit être portée à l'impact sur la qualité de vie et au coût par rapport aux ressources.

La femme a 5 points et l'enfant 4 points. Chaque action est évaluée sur une échelle de 1 à 5, en fonction du coût pour l'utilisateur, et de l'impact environnemental.

Quotidien de la femme

Préparation du petit déjeuner

Combustible/équipement	Coût
Cuisson au charbon de bois	2
Réchaud à gaz	4
Foyer amélioré	2
Briquette	3
Plaque électrique sur réseau piraté	5
Wonderbag	2

Aujourd'hui le bois et le charbon de bois sont très utilisés pour la cuisson, et une source de déforestation.

Les briquettes permettent de récupérer des déchets transformés en combustibles. Moins cher, mais un confort moindre d'utilisation.

Le « wonderbag » permet de poursuivre la cuisson dans un sac qui conserve la chaleur, et permet

d'économiser 30% sur le combustible de cuisson.

Moudre le grain

Equipement	Coût
Pilon et huile de coude	0
Moulin à diesel	2
Plateforme multi-services fonctionnant à l'huile de jatropha (biocarburant) en circuit court	3

Le pilon et l'huile de coude reste la solution la moins énergivore, mais chronophage qui impacte durement la qualité de vie au Sud. De nouvelles solutions sont mises en place, comme la plateforme multiservices. Cette

solution en circuit-court pourraient améliorer la qualité de vie des bénéficiaires, mais nécessite des compétences techniques.

Quotidien de l'enfant

Se doucher

Equipement	Coût
Eau froide	0
Feu de bois	1
Electrique	4
Solaire	3

Il existe des solutions solaires innovantes mais coûteuses, alors que l'électrique n'est pas toujours efficace. Le feu de bois est aussi beaucoup utilisé pour chauffer l'eau.

Téléphoner

Equipement	Coût
Ligne fixe	3
Portable	1
Internet	1

Le portable est très utilisé, mais pose la question de la recharge : comment faire quand on n'a pas l'électricité à la maison ?

2. Que peuvent faire les puissances publiques ?

Du point de vue du décideur public : Quelles sont les solutions techniques ou institutionnelles ?

Collecter l'information sur les populations et les contextes urbains est un préalable indispensable. Le diagnostic comprend :

- **Les espaces urbains** : topographie, trame urbaine (souvent irrégulière), densité
- **Le profil socio-économique des populations et analyse de la demande** : usages actuels et taux d'équipement, mais aussi « aspirations » à consommer davantage (demande latente qui pourrait être satisfaite par des nouvelles solutions socio-techniques).
- **Participation budgétaire** : les capacités à payer et solutions à apporter pour faciliter le paiement
- **Organisation interne aux quartiers** : identification des acteurs et des institutions (représentants de quartiers, écoles...), niveau d'organisation collective des résidents
- Ressources naturelles (surtout en milieu rural)
- **Coordination des acteurs à différentes échelles** : du national à l'échelle du quartier

Il faut évaluer la capacité d'appropriation des produits par la population, et ainsi la nécessité de sensibiliser aux bonnes pratiques et renforcer la confiance en la technologie.

Dans les quartiers irréguliers l'accès au réseau d'électricité représente un enjeu bien plus large que l'amélioration de la qualité de vie des habitants. L'installation du réseau d'électricité est un processus qui permet de mitiger la négation de la reconnaissance de ces habitats de la part de l'Etat et peut être envisagé comme une forme de sécurisation foncière. La facture d'électricité est en effet un document administratif d'importance en raison de l'absence de titres fonciers et vecteur d'intégration socio-spatiale.



- ✓ Dans le monde, 70 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité en ville, et 60 millions aux énergies modernes.
- ✓ « Dans le monde, on estime à 3 millions le nombre de personnes qui meurent par an à cause de la pollution intérieure (OMS). » On parle ici des particules toxiques liées aux fumées de cuisson alimentaire dans des espaces confinés, qui provoquent des troubles respiratoires. Ce sont les femmes et les enfants qui sont les plus exposés.
- ✓ La précarité énergétique est une réalité en France également, elle concerne 10% de la population. Il existe différents indicateurs pour mesurer cette précarité (part des dépenses énergétiques dans le budget...), mais on constate que la précarité énergétique concerne aussi bien le nord que le Sud.
- ✓ Il existe des solutions pour l'éclairage (par exemple : la lampe gravitaire GravityLight sur le même principe que les horloges de nos grand-mères, permet d'éclairer à partir d'un système de poids seul, sans énergie autre que celle de la gravité) qui semblent intéressantes mais qui ne sont pas forcément adaptées aux attentes des bénéficiaires qui veulent avant tout rentrer dans la modernité. Cela passe aussi par le design, les couleurs, au-delà de l'aspect fonctionnel. Il est nécessaire d'avoir une démarche marketing social dans l'offre de services.

4.4. Focus Déchets

Jour : samedi 31 janvier 2015 (11h - 12h)

Lieu : Salle piton

Capitalisé par Marie Osmont et Audrey Pelerin



Animation : Guillaume Courtin (Croix Rouge Française), Audrey Pelerin (coordination DEFIS SUD), Na'akin Pintado (bénévole DEFIS SUD)



Trois scénettes sur la problématique du ramassage, du tri et de la valorisation des déchets, dans le cas d'une ville en Inde ont permis d'illustrer de façon caricaturale les relations entre une collectivité et un prestataire privé et entre les habitants qui s'organisent en association autour d'un projet de gestion des déchets.

1ere scène

Nous sommes dans la ville de Krishnagiri où un opérateur de service va rencontrer Monsieur le Maire Murthi pour lui présenter son offre de gestion des déchets pour la ville.

L'Opérateur de services vient présenter son projet de gestion globale de déchets pour votre ville de Krishnagiri. Il souhaite mettre en place le tri sélectif dans la ville afin de pouvoir recycler les matières valorisables des foyers. Pour ce faire, il faut investir dans des contenants distincts : Plastiques/cartons/papiers – résidus de cuisine.

Le maire est sceptique sur le fait de rajouter des poubelles chez les habitants : « Cela ne va pas être adapté ! »

L'opérateur répond que la solution sera très peu couteuse avec des transports mutualisés via de nouveaux camions fermés et moins polluants que les tracteurs actuels.

Le Maire s'interroge sur le coût de ces nouveaux camions et de la charge financière en plus à supporter par la mairie.

L'opérateur insiste sur le fait que la filière de traitement va totalement être revue : réaménagement de la décharge sauvage, installation d'un pont bascule et d'un bureau de suivi opérationnel pour un suivi complet de la prestation. De plus, des mini composteurs seront installés afin de valoriser les déchets fermentescibles. Le compost sera certifié et pourra être utilisé par les agriculteurs de proximité !

Le maire s'attend à une petite récompense personnelle afin de le décider à choisir ce prestataire.

Débat /remarques sur la scène :

- **Les approches Nord parfois ne s'adaptent pas aux conditions locales.** Le contexte local ici ne permet pas forcément de mettre en place le tri. Les solutions doivent être adaptées en fonction des conditions locales, de la population...
- On doit **d'abord établir une caractérisation** (pour déterminer la composition des déchets). Il y a souvent plus de déchets organiques au Sud (30% au Nord, 70 à 80% dans certains pays au Sud) où la méthode du tri ne va pas être forcément adaptée.
- Cette scène met aussi en lumière le **risque de corruption**. La gestion des déchets coûtant tellement cher, les élus peuvent parfois en profiter pour s'enrichir personnellement. Ce n'est pas seulement lié à la gestion des déchets, c'est un problème malheureusement présent pour tous les services essentiels.
- **La question du recouvrement des coûts et plus particulièrement de la fiscalité**, n'a pas été soulevée dans la discussion. La question de l'accompagnement tant sur l'éducation que sur la sensibilisation des populations, n'a pas non plus été évoquée par cet opérateur du Nord.
- **La question des habitants n'a pas été abordée** : la réponse est à construire avec eux, pour qu'ils soient prêts à accepter quelque chose qui n'est pas leur priorité.
- **L'intégration ou non du secteur informel**, n'a pas été abordée par l'opérateur. Ce secteur pourrait lui faire de la mauvaise publicité car il est constitué de personnes qui travaillent déjà en parallèle dans ce domaine. En effet les déchets restent un moyen de subsistance pour une partie importante de la population.

2^e scène

Des habitants se plaignent des déchets dans leur rue depuis que le prestataire de service n'est plus payé, qu'il a rompu le contrat et récupéré tout son matériel. Cela est notamment dû à un changement de maire qui ne conçoit plus les choses de la même façon. L'un des habitants propose que les habitants du quartier s'organisent pour trouver une solution et répondre à ce problème par eux-mêmes.

Débat /remarques sur la scène :

- **L'accompagnement par les politiques est nécessaire dans la durée.** On met ici en relief **une gouvernance qui échoue** : que ce soit venant de la municipalité (**instabilité politique**), le manque de coordination, ou le manque de moyens donné au prestataire.
- Un autre schéma peut se mettre en place : les habitants se mobilisent pour s'en sortir et montent **leurs associations de quartier**. Néanmoins cette solution n'intervient qu'en **début de processus**. En effet, les moyens sont ici limités et ne vont couvrir que la **précollecte**, de la maison d'un particulier à des contenants plus grand types bennes placées sur les axes principaux de la ville plus accessible en camions, lesquelles vont être collectées par les services municipaux qui prennent le relai à ce moment-là.
- Comment les habitants pourraient-ils se mobiliser ? En réduisant leurs déchets à la source par exemple. C'est peut-être plus difficile, car dans la majorité des cas, et malgré quelques cas particuliers, les **législations** n'y sont pas aussi lourdes qu'au Nord (pour les sacs plastiques par exemple). La première approche est la **sensibilisation**. En France, ce travail n'a commencé qu'en 1992. Le point d'entrée de ce travail reste l'éducation dans les écoles, mais elle passe aussi par la sensibilisation des élus sur le sujet.
- Tout le monde est concerné pour aller chercher de l'eau, alors que **les déchets apparaissent moins prioritaires**. C'est seulement quand cela s'entasse que les usagers se posent la question.

D3E : Déchets d'Equipements Electroniques et Electriques. Dans les pays du sud la réparation des équipements électriques et électroniques est beaucoup plus développée qu'au nord. Le taux de réemploi et de réutilisation dépasse les 70 %. Néanmoins les D3E sont très polluant et doivent être séparés des autres déchets.

3^e scène

Un habitant décide de monter son association pour faire une pré-collecte. Il fait du porte à porte pour convaincre les voisins de son projet. Il aimerait que des agents, rémunérés par les habitants, viennent collecter les déchets pour qu'il n'y ait plus de déchets dans la rue, pour 30 roupies par mois. Mais le voisin n'est pas d'accord car il dit déjà payer des impôts pour ce même service.

L'habitant va voir un autre voisin qui est enjoué par cette solution et est d'accord pour payer.

Il va ensuite voir un troisième voisin, qui lui dit qu'il y a déjà quelqu'un qui va lui ramasser les déchets et qui le paie pour récupérer ses déchets. Donc il ne veut pas payer pour ses déchets alors qu'à l'inverse, on le paie pour les récupérer.

Débat /remarques sur la scène :

- Certains déchets **comme les papiers, cartons, plastiques, verre** sont dits **valorisables** et peuvent être rachetés car ils représentent une source de **matière première secondaire** et vont pouvoir être **réinjectés par le recyclage dans la boucle de l'industrie** (papeterie, plasturgie etc). Les déchets organiques quant à eux peuvent être transformés en compost. L'association de l'exemple n'a pas pris en compte cet aspect du **secteur informel**. Du coup, il ne leur reste plus que les déchets qui ont peu de valeur et qui vont leur coûter beaucoup plus.
- La question de la **fiscalité** : pour les bidonvilles, la question ne se pose pas. En tant que zones d'habitat informelles, il n'y a pas de taxes foncières appliquées, ni de service public du type ramassage des ordures.
- Le **duo informel/formel** est intéressant : au départ collectés de manière informelle, ces déchets sont revendus puis reviennent dans le secteur formel par l'industrie. **Il ne faut pas penser ces deux milieux de façon cloisonnée et trouver des synergies.**
- Il y a aussi beaucoup **d'informel sur les décharges** : les **scrapickers** sur les décharges sauvages, sont souvent des enfants non scolarisés, qui récupèrent des matières valorisables pour aller les revendre sur le marché noir.

4^e scène

L'équipe municipale réalise une collecte dans un camion de ramassage de déchets. Le chauffeur ne sait pas où les déchets collectés doivent être remis. On les amène, un peu sous le coup de l'improvisation, à la décharge d'une ville voisine. Le gérant de la décharge accepte exceptionnellement qu'ils déposent leurs déchets dans cette décharge où ils font du tri (plastique, carton) et du compost. Pour les déchets non valorisables, ils sont laissés en tas à ciel ouvert.

Débat /remarques sur la scène :

- Différence **décharge/déchetterie** : dans la décharge il n'y a plus de déchets valorisables normalement (en France : installation de stockage des déchets). On peut y récupérer des gaz comme le méthane pour en faire de l'énergie, mais le monitoring/suivi doit être très important. Les déchetteries sont-elles accessibles au public qui peut y déposer ses encombrants par exemple. Il faut trouver des solutions car aujourd'hui plus personne ne veut plus de décharges.
- Dans la scène, l'opérateur est intéressé par ce qui peut lui ramener de l'argent (les matières valorisables), et donc **ne s'occupe pas des déchets non valorisables qui sont laissés n'importe où (dans la rue, dans les cours d'eau...)**.
- **On ne peut pas gagner de l'argent avec des déchets.** Cela coûte toujours de l'argent à une collectivité. Beaucoup d'élus veulent créer de la valeur (via méthanisation, etc.) mais il faut bien faire quelque chose des autres déchets résiduels et les traiter. De plus, la collecte des déchets représente un coût pour une collectivité.
- **La gestion des déchets est une filière globale et elle doit être pensée comme tel.** La première des choses est de voir quelles sont les possibilités et les étapes de la filière (prévention, sensibilisation, réemploi/réutilisation, recyclage, collecte, traitement, valorisation). Il faut intégrer la filière en entier et non seulement sur le traitement.
- La sensibilisation est-elle plus importante que le traitement ? Ou bien faut-il investir plus ? Il n'y a pas de réponse toute faite. Cela dépend des cas, des villes, des populations, des cultures, etc. Par

contre, la collecte et le traitement sont des postes de dépenses très importants pour une collectivité.



- ✓ Les déchets sont souvent considérés comme le **parent pauvre des services essentiels** et subissent parfois un désengagement municipal.
- ✓ Les **déchets organiques** peuvent être valorisés (projets des associations Gevalor et du CEFREPADE) en compost par exemple.
- ✓ « **Le meilleur déchet, c'est celui qui n'est pas produit** »
- ✓ Il faut prendre en compte le **secteur informel** qui valorise les déchets dans la filière globale, notamment dans les mobilisations citoyennes.
- ✓ **On ne peut pas gagner de l'argent avec les déchets**, même si la valorisation existe, il est très difficile de dépasser le seuil de rentabilité.
- ✓ **La gestion des déchets est une filière globale, pas seulement de la collecte et du traitement mais aussi de la prévention et de la sensibilisation.**

4.5. Focus Mobilité

Jour : Samedi 31 janvier (15h30 - 16h30)

Lieu : salle Potiron

Capitalisé par Marie Osmont



Animation : Madeleine Boudoux d'Hautefeuille (Projection)

Intervenants : Etienne Lhomet (Des villes et des hommes) et Gaële Lesteven (6T)



A travers des études de cas, les participants ont recherché des solutions de court et long-terme pour le désenclavement d'un quartier en périphérie et la planification plus générale d'une ville congestionnée. Autour leurs réflexions, les intervenants ont pu sensibiliser sur la multitude de solutions existantes pour la mobilité des villes.

Quatre études de cas sont proposées. Par groupe de quatre ou cinq, les personnes doivent formuler des propositions sur l'un de ces cas, avec l'aide des intervenants.

Situation 1 : Malabar City

L'agglomération urbaine de Malabar City s'étend dans une grande plaine peu accidentée. Le centre de l'agglomération très dense et vieux de plus de deux siècles est en fort contraste avec l'espace urbain très vaste en développement circulaire autour de celui-ci et qui s'étend au-delà de ses limites administratives. L'agglomération est traversée du nord au sud par un large fleuve représentant une importante zone inondable peu urbanisée. La ville se développe cependant des deux côtés du fleuve, traversé par divers ponts très fréquentés.

Sur un réseau de routes variées circulent ensemble des véhicules privés, triporteurs, taxis, bus. Les embouteillages y sont de plus en plus importants, suite notamment au fort et récent développement des véhicules privés. Ce trafic grandissant pose aussi un vrai problème de pollution de l'air.

Le réseau de bus public est assez développé, mais de moins en moins performant et a du mal à suivre la forte expansion urbaine de Malabar City. Les temps de parcours en bus sont de plus en plus irréguliers à cause de la congestion. Aussi, une partie de la population préfère se déplacer en deux-roues motorisé, malgré un risque d'accident élevé.

Etude de cas 1a : Planification à court terme

Quelles solutions à court terme la municipalité peut-elle mettre en place pour répondre à ce besoin grandissant de déplacement de la population, qui dépasse ses limites administratives ? Il est à noter que le réseau de bus actuel est vieillissant et pose aujourd'hui un vrai problème de rentabilité financière, d'autant qu'il est soumis à la concurrence des bus informels et des deux-roues motorisés.

Réponse de la première équipe :

Il faudrait développer la mobilité nord-sud, notamment par un système de transport fluvial du nord au sud. Sur l'axe est-ouest, la mobilité doit être développée avec les bus, comme par exemple un BRT (*Bus Rapid Transit*, ou Bus à Haut Niveau de Service : réseau de bus circulant en voie propre). Les quartiers informels pourront alors être inclus.

Les habitants pourront aussi trouver un emploi grâce à ces projets, comme par la régie qui s'occupe des transports.

Réponse de la deuxième équipe :

Il faut d'abord régulariser les quartiers informels.

Pour diminuer la congestion, développer les bus en site propre, et instaurer une taxe à l'entrée dans le centre-ville pour certains types de véhicules privés, voir un péage pour les ponts.

Il serait aussi intéressant de moduler les horaires de travail pour que les horaires de début et de fin de travail soient différents et permettent de décongestionner.

Commentaires d'Etienne et Gaële

Avoir un réseau de transports en commun axial (ici en croix), cela permet de retrouver une logique historique et géographique. Mais concernant le transport fluvial, que le groupe pense à réactiver, c'est pourtant pour l'instant anecdotique car en termes de débit et vitesse ce n'est pas adapté à une ville de 2 millions habitants. Cela peut être un appoint mais pas un réseau structurant.

Sur la question du péage urbain, c'est un peu difficile pour le court terme, surtout dans un pays en développement. Cependant, certains pays en développement nous précèdent, comme à Addis-Abeba, qui a développé un BRT utilisant smart cards, etc.

L'acceptabilité sociale n'est pas évidente. A Sao Paulo, la mise en place de la différenciation par la plaque (appelée *rodizio*) est plutôt bien acceptée par la population, mais a encouragé une multi-motorisation des ménages, surtout pour les ménages aisés.

Sur la question des horaires, c'est compliqué à mettre en place de façon autoritaire. Quand la congestion est là, les personnes étalent elles-mêmes leurs déplacements. C'est un enjeu intéressant, mais une partie de l'emploi informel ne sera alors pas concernée. Au Nord, on a l'exemple de Rennes dont les universités ont procédé au décalage des horaires de cours pour diminuer la pointe dans le métro.

Comment régulariser le secteur informel ? La mise en place de minibus (40-50 pers) où les chauffeurs doivent respecter des arrêts et des plages horaires est un exemple. Ce système fonctionne avec des subventions. Cela a marché à Sao Paulo, mais moins à Rio.

Quels autres moyens ?

En Amérique du Nord, il existe des voies réservées au covoiturage sur les routes à plusieurs voies.

Aussi, en fonction de la congestion, on peut inverser les sens de circulation et allouer ainsi plus de voies quand il y a plus de trafic dans un sens.

Etude de cas 1b : Malabar / Planification à long terme

A long terme, un projet de transport capacitaire est nécessaire, notamment pour relier l'est à l'ouest de la ville, principal axe de circulation. Que conseillez-vous à la municipalité ? Un métro, un tramway, un métro léger (système hybride entre le métro et le tramway constituant des tronçons souterrains et aériens) ou un bus à haut niveau de service et pourquoi choisiriez-vous ce mode plutôt qu'un autre ?

Réponse de l'équipe

Il faut développer la voirie : construire un périphérique autour de la ville, des axes nord-sud est-ouest pour ne pas laisser les gens de côté et des ponts pour les zones inondables.

Il ne faut pas rajouter de bus car il y en a beaucoup, mais un tramway qui permettrait de développer le transport à moindre coût.

Commentaires d'Etienne et Gaële

Le tramway ? Si on arrive à bien les contextualiser, ces solutions sont des outils extraordinaires. Quand les tramways sont accouplés, cela représente 650 personnes (comme à Paris, Rabat,..). Si le réseau est convergent, en faisant passer quelques voitures encore, cela reste très efficace.

D'un point de vue rentabilité, on peut financer l'exploitation avec la politique tarifaire, voire même rembourser l'investissement. C'est une bonne solution pour les pays en développement, quand l'électricité y est peu chère, comme par exemple en Ethiopie.

C'est aussi un bon levier de métamorphose urbaine pouvant renforcer la géographie mentale des acteurs, mieux désenclaver certains quartiers, ou rallier les universités. Un mode de transport ferroviaire dans une ville, s'il est bien articulé avec les bus, est un bon outil au service d'une vision urbaine.

Sur une zone inondable : Peut-être des systèmes surélevés. C'est une question majeure car les villes sont toujours autour de fleuves. La « croix » entre une route et un fleuve est toujours délicate. L'outil tramway est important car il est perméable à la ville (c'est un objet de transport et un objet urbain que l'on peut traverser). Il est à vitesse commerciale moindre qu'un autre moyen ferré mais du point de vue du passant, cela ne coupe pas le tissu urbain, comme le font des métros aériens qui peuvent assombrir la ville.

Un contrepoint cependant sur le métro aérien d'Hanoi : cela a permis de ne pas changer la morphologie de la ville.

Situation 2 : Quartier Pimousse

Le quartier « Pimousse » de la ville de Malabar fait aujourd'hui l'objet d'une attention nouvelle de la part des autorités municipales, qui souhaitent permettre à ses habitants d'accéder de manière plus aisée au centre-ville. Il s'agit d'un quartier d'habitat spontané, formé en périphérie de la ville. Seule une voie routière, à vocation interurbaine, longe ce quartier et permet d'accéder au reste de la ville, notamment le centre où la plupart des habitants/chefs de ménage tirent leur source de revenus ou exercent un emploi. La municipalité souhaite améliorer la desserte de ce quartier et ne dispose que d'un budget très réduit pour ce faire, mais a l'engagement d'un bailleur à financer le projet pour peu qu'elle en démarre les premières activités. Comment vous proposez-vous de conseiller la municipalité dans ce cadre ?

Etude de cas 2a : Morphologie urbaine, créer une interface

S'agissant d'un quartier spontané (pas de viabilisation ayant accompagné l'occupation du terrain), les voies de circulation internes au quartier sont très étroites, elles laissent passer des véhicules à deux roues, des piétons ou éventuellement des petits véhicules à traction animale. Ces voies internes ne sont pas bitumées. Les habitants rejoignent ensuite la grande voie rapide interurbaine, bitumée. Comment envisager sur le plan de la mobilité des habitants, la transition de l'un à l'autre ? Quels aménagements peuvent être envisageables pour atténuer la rupture entre l'un et l'autre ?

Réponse de l'équipe :

Tout dépend des moyens financiers et du consentement des habitants. Il faudrait dégager les artères à l'intérieur du quartier et développer plusieurs voies dédiées dans ce quartier : pour piétons, deux roues, etc.

Puis, il faut améliorer l'interface entre ces deux endroits, comme en aménageant un parking. On peut mettre en place un système de navette sur la voie rapide utilisant le parking.

Commentaires d'Etienne et Gaële

Dans beaucoup de pays, ce qui est frappant est qu'il n'y a pas de trottoirs. Le plus important est donc d'en construire, simplement pour que les gens ne se fassent pas écraser. Quand on construit des stations de bus ou de métro splendides, on sort et il n'y a plus rien pour les piétons. Il faut des politiques d'espaces publics contextualisées et avec des matériaux adaptés.

(Etienne) Cela dépend aussi du quartier. Si c'est un bidonville invivable, il ne faut pas avoir de scrupules à repenser les choses, même si certaines personnes souhaitent rester car elles sont dans le centre.

Il ne faut pas confondre les routes sans trottoirs aux « zones de rencontres » très tendance en France. Ces dernières sont souvent localisées dans les quartiers riches, la vitesse y est respectée, et les transporteurs à vélo prennent beaucoup de place.

Exemple des bidonvilles de Medellin : la mise en place de téléphériques qui a changé la vie dans ces quartiers. Le téléphérique passe au-dessus des bidonvilles, là où sont maintenant situés des lieux de promenade.

Etude de cas 2b : Améliorer la desserte du quartier

Pour rejoindre le centre-ville, les habitants du quartier peuvent aujourd'hui :

- *Utiliser un véhicule personnel (les deux-roues, motorisés ou non, peuvent aisément circuler dans le quartier, au contraire des quatre-roues qui doivent être stationnés à la périphérie car les voies y sont trop étroites pour eux) ;*
- *Rejoindre un bus (transport public) dont le plus proche arrêt est situé à 20mn à pied du quartier, sur la voie interurbaine, et dont la fréquence est très aléatoire ;*
- *Emprunter un taxi collectif (transport privé informel), également sur cette voie interurbaine.*

Quelles solutions vous viennent à l'esprit (toujours à moindre coût), pour rationaliser ces dispositifs, inciter à leur réorganisation fonctionnelle et renforcer leur efficacité, afin de permettre un accès égal au centre-ville à tous les habitants du quartier ?

Réponse de l'équipe :

On doit rapprocher l'arrêt de bus du quartier, qui est à 20 min à pied et investir dans ce service sur du matériel de plus long terme. Il y a aussi un enjeu de tarification pour l'usage du bus.

Question : Faut-il formaliser les deux roues ?

Commentaires d'Etienne et Gaële :

La grande contradiction est que le bus est cher. Quand les emplois sont informels, il n'y a pas de réduction de la part de l'employeur. Cela peut être plus donc avantageux car c'est moins cher de se déplacer en deux-roues motorisé (le carburant étant peu cher). Si la municipalité améliore le système de bus, elle doit trouver un bon moyen de le financer.

Pour organiser le transport public, il faut fonctionner en strates : rail, métro, BRT, bus, ou transports informels. Ces modes ne peuvent constituer un réseau efficace que s'ils sont bien intégrés.

Exemple au Maroc avec la marche en conurbation (ensemble urbain composé de plusieurs noyaux urbains) entre Rabat et Casa : cela n'est pas évident quand les relations entre les ingénieurs, les experts en mobilité et les urbanistes sont houleuses.

Si la question du financement n'est pas prise en compte dès le début, ça ne marche pas. Parfois dans les pays en développement, les usagers paient autant leur transport qu'en France.

Il faut regarder le ratio recette/dépense : en France, ce ratio est de 30 à 40 %. Ce n'est pas soutenable dans un pays du Sud. Il faut bien connaître la rentabilité tarifaire et commerciale (nombre de passagers).

Combien on achète le kilomètre à l'exploitant, c'est ça l'important. Lorsque que l'on calcule cela, on sait si la politique tarifaire coince, si c'est la morphologie du réseau (pas bien fait ou pas assez de fréquentation) ou bien si c'est l'opérateur qui vend trop cher. En calculant cela, on peut mieux conseiller les décideurs. Il faut que le système soit durable mais aussi soutenable d'un point de vue financier.



- ✓ Le tramway apparaît être une bonne solution pour ne pas « couper » la ville, par rapport aux moyens de transport lourds.
- ✓ Les pays en développement développent parfois plus rapidement des « solutions du Nord » en termes de transport en commun lorsque celles-ci sont soutenables financièrement et pallient la hausse du coût du pétrole (comme avec Addis Abeba). Par contre, le péage urbain n'est pas forcément une solution à appliquer partout.
- ✓ Il vaut mieux revenir à la base des réseaux, en faisant des trottoirs par exemple, plutôt que des projets vitrines.
- ✓ Sur un système de transport, les acteurs (ingénieurs, experts en mobilité, urbanistes, etc.) ne peuvent fonctionner en silo pour que le système soit intégré. Il est aussi important de s'interroger sur la professionnalisation et l'encadrement des informels de la mobilité.
- ✓ Enfin, un système de transport doit être durable, mais aussi soutenable du point de vue financier : il est indispensable d'étudier le financement et la rentabilité du système, notamment via la tarification du mode.

5. Autre session : Comment monter un micro-projet de solidarité internationale ?

Date : Vendredi 30 janvier (14h30 - 15h30)

Lieu : Salle Potiron

Capitalisé par Moritz Lambert, Betty Comte et Cécile Vilnet

Qui était présent ?

Animation : Cécile Vilnet, Agence des Micro-Projets

De quoi a-t-on parlé ?

Introduction aux bases d'un microprojet à travers des sujets tels que l'accompagnement, les formations, l'accès aux financements ou la constitution d'un dossier.

Comment ça s'est passé ?

Présentation de l'Agence des Micro Projets (AMP).

Cette Agence existe depuis trente ans et est soutenue par l'Agence Française de Développement depuis 2009.

Sa vocation est d'accompagner des porteurs de projets via des formations en gestion de projets, du financement et de la mutualisation/capitalisation d'expériences. Les financements accordés par l'AMP sont passés de 80 000 € à 600 000 € par an.

Seules les associations de droit français, existant depuis plus de 2 ans (parution au Journal Officiel), et possédant moins de 250 000€ de ressources annuelles (comptes de résultats validés par la dernière Assemblée Générale) peuvent postuler pour bénéficier d'un soutien compris entre 2000€ et 15000€.

Processus de conception d'un microprojet

Avant de se lancer :

Il faut réaliser des analyses préalables en France et sur le terrain.

L'analyse du contexte local est fondamentale : qui est le partenaire local (personne morale) avec qui on va travailler ?

Il faut aussi bien déterminer les besoins locaux, les bénéficiaires directs et indirects du projet, ainsi que les exclus. Y a-t-il possibilité d'intégrer ces derniers ?

Il faut pouvoir **formuler le projet** et le cadre logique : objectifs, résultats attendus, activités, indicateurs...

Il est important de bien structurer le partenariat à travers une convention de partenariat : définition des rôles et engagements de chacun.

Une des questions les plus importantes d'un projet de développement : quelle viabilité financière du projet ? Comment les frais de fonctionnement, récurrents vont-ils être couverts ?

La partie suivi et évaluation est à prendre en compte dès la conception du projet.

Le contexte local :

Quelles sont les conditions sur place, quels sont les besoins, où est le manque ? Pour cela, l'analyse descendante est très utile : partir du pays pour arriver sur la zone.

Attention à la rigueur sur les sources utilisées, les citer. Le contexte d'un pays évoluant beaucoup, il est utile d'utiliser la triangulation des sources pour vérifier son information. (Utilisation de 3 sources différentes)

Il est aussi important de savoir qui travaille sur la même thématique et dans quelle zone, afin d'éviter de faire les choses en double, ou en « concurrence » et créer des synergies.

Conception du projet :

Les partenaires locaux :

S'il y a besoin d'un accord des autorités locales, il est important de l'avoir dès le début.

Il est important de s'appuyer sur un partenaire local principal et des partenaires secondaires. Cela apporte une multiplication des interlocuteurs, et donc des sources d'information plus fiables.

Attention : ce partenaire doit être un groupe de personnes reconnues officiellement et non pas une personne physique (pour éviter l'intérêt individuel et le fait que tout le projet repose sur les épaules d'une seule personne).

Aussi, des questions sont à se poser : Quelles sont les valeurs/éthique du partenaire ? Comment le partenaire est-il apprécié, intégré par ses pairs ? Quelles sont les motivations du porteur de projet ? Pourquoi cette problématique plutôt qu'une autre ? Quel bénéfice va-t-il en tirer ? Pourquoi le porteur de projet a fait appel à vous ? Quels sont les besoins du porteur de projet ? Quelles sont les différences culturelles à prendre en compte ?

Les bénéficiaires :

Les bénéficiaires directs doivent être chiffrés et impliqués dès le début, afin d'obtenir leur accord dans le projet. Quels sont les critères de sélection ?

Les bénéficiaires indirects doivent pouvoir être estimés et tenus au courant du projet. Ils sont un atout dans la réussite de l'action.

Les exclus doivent aussi être considérés. Le dialogue et l'échange avec eux est extrêmement important. Ils sont en effet source de tensions potentielle qu'il faut savoir gérer.

L'étude des besoins

La méthode générale est celle de l'Arbre à Problèmes. C'est la méthode principale utilisée par les ONG. Elle permet de bien comprendre la problématique à résoudre, de notre point de vue comme de celui du partenaire local.

Il faut donc identifier le problème central. Celui-ci prend sa source dans des causes (les racines) et va engendrer des conséquences (les branches). L'arbre à problèmes est à réaliser avec le partenaire local qui connaît les problématiques locales.

Dans l'arbre à solutions, les problèmes analysés deviennent des objectifs, les effets deviennent les résultats attendus et les causes sont résolues par la mise en place d'activités avec des partenaires et un public ciblé.

Définition du partenariat et élaboration de la convention

Il faut structurer le partenariat afin de cimenter des engagements. Du côté de l'association française, il faut analyser les compétences et les capacités disponibles : combien de temps j'ai à donner ? Combien d'argent ? Il est aussi important de responsabiliser le partenaire local dans son engagement.

Un partenariat nécessite du temps, de la rigueur et des motivations.

La convention de partenariat

C'est un document écrit, daté, signé par les parties prenantes. Il se compose de quelques pages qui scellent l'engagement entre le partenaire du Nord et le partenaire du Sud. Y figurent la présentation des intervenants, les objectifs du projet, la répartition des rôles, les moyens humains/techniques/financiers et la durée. Ce document n'a pas de valeur juridique, mais il permet d'engager moralement les acteurs. Au-delà de fournir un cadre de référence tout au long du projet, il permet d'obtenir des financements auprès de bailleurs. Des ruptures de partenariat sont possibles :

- Le partenaire local devient autonome ;
- Les objectifs sont atteints ;
- Une des parties ne respecte pas ses engagements ;
- Existence d'un problème de moyens humains, techniques ou financiers ;
- En cas de force majeure (catastrophes naturelle, bouleversement politique).

Le cadre logique :

On définit d'abord l'objectif global : quelle est l'objectif vers lequel le projet tend ? (concrètement non atteignable)

On définit ensuite les objectifs spécifiques, en employant des verbes d'action à l'infinitif. Il n'y a qu'une seule idée par objectif, clairement formulée, afin d'être compris par tous. Il faut que l'objectif soit réalisable et mesurable afin de pouvoir en mesurer l'efficacité.

Enfin, on définit les résultats attendus (sous forme de phrases au présent) et les activités (sous forme de noms d'action).

Les activités

Beaucoup de questions se posent en montant de la mise en œuvre d'une activité : quels moyens humains, techniques financiers ? Quels temps ? Quelles informations ? Quel suivi ? Quel coût ? Il faut pouvoir définir un maximum d'éléments en amont pour ne pas être bloqué en cours de route.

La mise en place d'une activité donne souvent naissance à d'autres activités. Exemple : Je veux creuser un puits (objectif principal), mais on ne peut pas creuser partout. Une activité de recensement des terrains disponibles va être nécessaire.

Ce processus donne des notions de logique temporelle et de coordination des actions. « On ne met pas la charrue avant les bœufs ». Il permet une réflexion sur les ressources, le support, le financement, le suivi...

Un chronogramme peut aussi être élaboré pour une bonne coordination des activités entre elles (activités menées en parallèle ou bien les unes à la suite des autres).

La continuité du projet doit aussi être assurée en prévoyant des sources de financement locales pour le partenaire local : Activités Génératrices de Revenus, participation du gouvernement, cotisations, dons, Ambassades implantées dans le pays, délégations locales de l'UE/ONU...

Viabilité

On parle de viabilité lorsque les objectifs sont atteints mais que les bénéficiaires perdent une fois le retrait de l'aide. Cela garantit une autonomie et une pérennité de l'action après la fin de l'aide à différents points de vue :

Viabilité financière : très importante lors d'une demande de projet. Comment les frais récurrents de fonctionnement sont-ils couverts ?

Viabilité technique : est-ce que les utilisateurs savent se servir des outils, les entretenir, les réparer... ? Les pièces de rechange sont-elles disponibles sur place ? (où, à quels prix ?)

Viabilité politique : le projet respecte-t-il bien les lois et s'intègre-t-il dans les politiques sectorielles du gouvernement ?

Viabilité environnementale : quel est l'impact de mon projet sur l'environnement ?

Viabilité sociale et culturelle : le projet respecte-t-il les us et coutumes ? il faut se rapprocher des personnes qui connaissent le terrain.

Les outils de suivi et d'évaluation ?

Le suivi est un outil de pilotage du projet à tous les niveaux (activités, résultats attendus, objectifs) qui permet de valider les grandes étapes ou bien réorienter le projet si nécessaire.

On évalue un projet à partir de quatre critères principaux :

Effacité : Est-ce que j'ai atteint mes objectifs ?

Efficience : Quelle utilisation optimale des moyens ?

Durabilité : Est-ce que mon projet est pérenne ?

Cohérence : Est-ce que mon projet est cohérent vis-à-vis des autres projets mis en place dans la zone ?

Il est important que ces retours soient réalisés par des responsables capables d'objectivité.

Une évaluation peut être interne, externe ou mixte. Elle peut se dérouler à mi-parcours ou ex-post c'est à dire à la fin du projet.

6. Remerciements

L'équipe de coordination de DEFIS SUD 3 tient vivement à remercier les bénévoles ayant pris en note les différentes sessions, ainsi que les animateurs et intervenants qui ont enrichi ces comptes rendus.

Les bénévoles

Betty Comte, Muriel Desgeorges, Mario Ouoba Dieyabdi, Amale Errami , Rokhaya Fall, Arnaud Hussenot, Marion Hoyez, Moritz Kirmse, Bertille Le Brun, Marie Osmont , Liana Rajaonary , Emmanuel Renou, Alexis Toulzia

Les animateurs

Jules Arlaud, Julie Aubriot, Madeleine Boudoux d'Hautefeuille, Héloïse Chicou, Guillaume Courtin, Melisa Cran, Nathalie Frayssinet, Marie Gendre, Florestan Groult, Chloé Jolly, Clara Kayzer-Bril, Germain Labonne, Céline Noblot, Audrey Pelerin, Na'akin Pintado, Jad Sayegh, Béatrice Tournonnias, Sandra Métayer, Francesca Pilo', Gwenael Prié, Anaïs Tajasque, Cécile Vilnet

Les intervenants

Aurélien Bigo, Hélène Bromblet, Delphine Clavreul, Arnaud Courtecuisse, Jean-Christophe Crespel, Audrey Crocker , Laure Crombé, Claire Delessard, Bart Devos, Julien Eyrard, Chloé Friedlander, Mathieu Gobin, Simon Godefroy, Éric de la Guéronnière, Pascale Guiffant , Doudou Habibou, Nicolas Imbert, Brice Lalonde, Gaële Lesteven, Etienne Lhomet, Cléo Lossouarn, Jean-Pierre Mahé, David Maignan, Jean-Pierre Maugendre, Eric Mounier, André N'Guessan, Peter O'Neill, Gérard Payen, Virginie Rachmuhl, Laurent Raspaud, Sophie Rech, Vaia Tuuhia, Bruno Valfrey, Pierre Victoria



DEFIS SUD | 3

DÉVELOPPEMENT ET EMPLOI

Le Forum International

des Services Essentiels au Sud